



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°74-2022-390

PUBLIÉ LE 28 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

74_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Savoie / Service eau et environnement

74-2022-12-22-00009 - Arrêté n° DDT-2022-1339 autorisant des travaux d'installation d'un câble optique dans la réserve naturelle nationale de Carlaveyron (4 pages)	Page 5
74-2022-11-28-00005 - Arrêté n°DDT-2022-1342 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale des Aiguilles Rouges (4 pages)	Page 10
74-2022-11-28-00007 - Arrêté n°DDT-2022-1343 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de Passy (4 pages)	Page 15
74-2022-11-28-00006 - Arrêté n°DDT-2022-1344 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Vallon de Bérard (4 pages)	Page 20
74-2022-11-28-00009 - Arrêté n°DDT-2022-1345 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de Carlaveyron (4 pages)	Page 25
74-2022-11-28-00008 - Arrêté n°DDT-2022-1346 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy (4 pages)	Page 30
74-2022-11-28-00010 - Arrêté n°DDT-2022-1347 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Roc de Chère (4 pages)	Page 35
74-2022-11-28-00011 - Arrêté n°DDT-2022-1348 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse (4 pages)	Page 40
74-2022-11-28-00012 - Arrêté n°DDT-2022-1349 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie (4 pages)	Page 45
74-2022-11-28-00013 - Arrêté n°DDT-2022-1371 de renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale du Bout du Lac (4 pages)	Page 50
74-2022-12-20-00007 - Arrêté n°DDT-2022-1522 portant autorisation de capture, de transport et/ou destruction du poisson à des fins de sauvetage délivrée au bureau d'études AQUASCOP (2 pages)	Page 55
74-2022-12-22-00005 - Arrêté n°DDT-2022-1523 de prorogation de l'autorisation de réalisation d'une étude géotechnique pour la qualification du sous-sol dans le cadre du projet de déplacement du poste de refoulement de la Dranse, au sein de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse (2 pages)	Page 58

74_direction_emploi_travail_solidarites /

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-12-22-00003 - Arrêté 2022-0238 - Arrêté portant renouvellement d'agrément de l'accord d'entreprise de la Société SOMFY ACTIVITÉS SA en faveur des travailleurs en situation de handicap pour 2023-2025 (2 pages)

Page 61

74-2022-12-22-00002 - AUTRE ACTE ADMINISTRATIF / N°2022-0275 / DDETS 74 / PECS / AEC / SAP / Récépissé de renonciation de déclaration d'un organisme de services à la personne SYKOROVA Eliska (1 page)

Page 64

74-2022-12-22-00004 - AUTRE ACTE ADMINISTRATIF / N°2022-0277 / DDETS 74 / PECS / AEC / SAP / Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne BARBOSA PIMENTEL Marlon (1 page)

Page 66

74-2022-12-22-00008 - AUTRE ACTE ADMINISTRATIF / N°2022-0278 / DDETS 74 / PECS / AEC / SAP / Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne GUICHARD Martine (2 pages)

Page 68

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Cabinet

74-2022-12-20-00004 - Arrêté préfectoral : CAB-BRCE-2022-069 attribuant une médaille échelon Bronze pour actes de courage et de dévouement, le 16 octobre 2022 dans le lac Léman. (2 pages)

Page 71

74-2022-12-20-00005 - Arrêté préfectoral : CAB-BRCE-2022-070 adressant une médaille échelon Bronze pour actes de courage et de dévouement, le 16 juin 2022 à CLUSES. (2 pages)

Page 74

74-2022-12-21-00001 - Arrêté préfectoral CAB-BRCE-2022-073 attribuant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux agents des centres hospitaliers Alpes Léman (CHAL), Métropole Savoie et des hôpitaux du Pays du Mont-Blanc - Promotion du 1er janvier 2023 (2 pages)

Page 77

74-2022-12-21-00002 - Arrêté préfectoral CAB-BRCE-2022-074 attribuant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux agents de la Mairie d'Annecy et du Grand Annecy - Promotion du 1er janvier 2023 (2 pages)

Page 80

74-2022-12-21-00003 - Arrêté préfectoral CAB-BRCE-2022-075 attribuant la médaille d'honneur du travail - Promotion du 1er janvier 2023 (62 pages)

Page 83

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Direction de la citoyenneté et de l'immigration

74-2022-12-13-00005 - arrêté n°PREF-DCI-BCAR-2022-0755 du 13 décembre 2022 autorisant la création et la mise en service d'une plateforme commerciale pour montgolfière, sur le territoire de la commune de Chilly (3 pages)

Page 146

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Direction des relations avec les collectivités locales

74-2022-12-20-00006 - Arrêté du 20 décembre 2022 portant dissolution du GIP SPIE74 (6 pages)

Page 150

84_MNC_Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (antenne interrégionale de Lyon) /

74-2022-10-11-00010 - Arrêté n° 110-2022 du 11 octobre 2022 portant modification de la composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes (2 pages)	Page 157
74-2022-07-19-00011 - Arrêté n° 80-2022 du 19 juillet 2022 portant modification de la composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes (2 pages)	Page 160
74-2022-07-19-00012 - Arrêté n° 81-2022 du 19 juillet 2022 portant modification de la composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Savoie (1 page)	Page 163
74-2022-07-19-00013 - Arrêté n° 82-2022 du 19 juillet 2022 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie (2 pages)	Page 165
74-2022-09-08-00002 - Arrêté n° 94-2022 du 8 septembre 2022 portant modification de la composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes (2 pages)	Page 168

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-12-22-00009

Arrêté n° DDT-2022-1339 autorisant des travaux
d'installation d'un câble optique dans la réserve
naturelle nationale de Carlaveyron



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le **22 DEC. 2022**

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Arrêté n° DDT-2022-1339
autorisant des travaux d'installation d'un câble optique
dans la réserve naturelle nationale de CARLAVEYRON

Bénéficiaire : EDF Groupement d'usine de Passy

- VU** le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-9 et R. 332-23 à R. 332-27 ;
- VU** le décret ministériel n° 91-258 du 5 mars 1991 portant création de la réserve naturelle nationale de Carlaveyron ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;
- VU** l'arrêté n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires ;
- VU** la demande du pétitionnaire reçue le 10 janvier 2022 ;
- VU** les avis des membres du comité consultatif restreint de la réserve naturelle reçus les 20, 26 et 28 juillet, ainsi que le 9 août 2022 ;
- VU** l'avis favorable du gestionnaire de la réserve naturelle en date du 17 août 2022 ;
- CONSIDÉRANT** la nature des travaux envisagés et l'absence d'incidence prévisible pour les habitats naturels et les espèces ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : autorisation

Le pétitionnaire est autorisé à effectuer des travaux d'installation d'un câble optique entre la centrale EDF de Montvauthier et la vanne de tête EDF de Montvauthier, au sein de la réserve naturelle de CARLAVEYRON, sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

15 rue Henry-Bordeaux
74998 ANNECY CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 79 46
Mél. : sebastien.malan@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversite\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\02_Gestion_RNN\Autorisations\2022\18_2022_InstallationCableOptique_Montvauthier_RNNC\03_arrêté\ARP_RNN_Carlaveyron_CableOptique_2022_term.odt

Article 2 : prescriptions techniques

- avant le début des opérations, le pétitionnaire devra informer l'équipe de la réserve naturelle des dates de commencement des travaux, de la durée des travaux, ainsi que des dates d'hélicoptage ;
- une attention particulière sera portée à la possible nidification d'espèces protégées ou rares, sur tout le linéaire et dans l'environnement immédiat des travaux : une visite obligatoire préalable aux travaux sera réalisée par le gestionnaire de la réserve naturelle, afin de vérifier l'absence de nidification sur le linéaire du chantier, sur les arbres à proximité et sur l'éperon rocheux ; en cas d'observation ou de supposition de nidification, les travaux devront être reportés ;
- les travaux débuteront à partir de la mi-mai ; ils pourront être repoussés ultérieurement si le gestionnaire de la réserve naturelle en voit la nécessité. Une nouvelle période sera trouvée en accord avec le pétitionnaire ;
- le survol en hélicoptère se limitera au secteur concerné par les travaux ; les zones de pose et dépose seront celles utilisées habituellement, de la tête de puit et de la vanne de tête ; l'arrêté devra être fourni à la compagnie d'hélicoptère ;
- les travaux ne pourront pas être réalisés après un épisode pluvieux important ;
- les perçages dans la roche devront être réalisés en une journée, entre 9h et 17h, afin de limiter les impacts du bruit sur la faune sauvage ; de même, les travaux seront réalisés uniquement au moyen d'outils manuels (pelles, pioches) pour l'enfouissement ;
- le matériel utilisé sera nettoyé avant d'arriver sur site, afin d'éviter toute propagation d'espèces exotiques envahissantes en réserve naturelle ;
- afin de minimiser l'impact des travaux sur l'environnement, les ouvriers seront informés en amont des enjeux environnementaux et du strict respect de la réglementation : interdiction de feux, de musique, d'instruments sonores etc...
- un bilan des interventions sera réalisé avec le gestionnaire de la réserve naturelle, une fois les travaux terminés.

Article 3 : sanctions

En cas de non-respect des prescriptions fixées à l'article 2, le bénéficiaire fera l'objet de sanctions prévues aux articles R. 332-69 à R. 332-81 du Code de l'environnement, sans préjudice d'autres réglementations en vigueur.

Article 4 : autres législations et réglementations

La présente décision ne dispense pas de l'obtention d'autres accords ou autorisations par ailleurs nécessaires pour la réalisation de l'opération susmentionnée et du respect des autres dispositions législatives et réglementaires susceptibles d'être applicables.

Article 5 : durée de validité

Cette autorisation est valable du 1^{er} mai 2023 jusqu'au 1^{er} novembre 2023.

Article 6 : publicité et informations au tiers

Le présent arrêté sera :

- affiché sur le site des travaux ;
- publié au recueil des actes administratif de la préfecture de la Haute-Savoie.

Article 7 : délais et voies de recours

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage, de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration).

Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au premier paragraphe peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 8 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à :

- Monsieur le sous-préfet de Bonneville
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
- Madame la responsable du service des réserves naturelles, ASTERS – CEN74
- Madame le maire de la commune des Houches
- Monsieur le commandant du groupement de la gendarmerie départementale de la Haute-Savoie
- Monsieur le directeur de l'agence territoriale Savoie-Mont-Blanc de l'office national des forêts (ONF)
- Monsieur le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB)

Pour le préfet et par délégation,
pour le directeur départemental des territoires,
le chef du service eau environnement



Damien ASSADET

RNN DES AIGUILLES ROUGES, CARLAVEYRON, VALLON DE BÉRARD : ASTERS-CEN74

Marion GUITTENY : 07 54 80 12 59 / Laurent DELOMEZ : 06 17 54 40 15

RESPONSABLE DU SERVICE DES RÉSERVES NATURELLES DE HAUTE-SAVOIE : ASTERS-CEN74

Mme Cécile GEORGET : Tél : 04 50 66 47 55 – 06 23 86 58 37

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-SAVOIE :

M. Sébastien MALAN : Tél. 04 50 33 79 46

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00005

Arrêté n°DDT-2022-1342 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale des Aiguilles Rouges



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

**Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse**

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Arrêté n°DDT-2022-1342
de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale des Aiguilles Rouges

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel du 27 janvier 2010 portant reclassement de la réserve naturelle nationale des Aiguilles Rouges ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0750 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collèges de représentation égale :

Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022\

- un représentant élu de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Chamonix Mont-Blanc ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Vallorcine ou son suppléant ;
- deux conseillers municipaux de Chamonix Mont-Blanc ;
- un conseiller municipal de Vallorcine.

Représentants des propriétaires et des usagers :

- un représentant des propriétaires fonciers ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération de Haute-Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association intercommunale de chasse agréée (AICA) d'Arve-Giffre ou son suppléant ;
- un représentant du Comité départemental de la fédération française de la randonnée pédestre ou son suppléant ;
- un représentant de la compagnie des guides de Chamonix ou son suppléant ;
- un représentant des accompagnateurs en moyenne montagne ou son suppléant ;
- un représentant des gardiens de refuge de la réserve naturelle ou son suppléant ;
- un représentant de la Compagnie du Mont-Blanc S.A. ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature :

- deux représentants du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou leurs suppléants ;
- un représentant du Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude (CREA) ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'ASTERS Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant de l'Association des réserves naturelles des Aiguilles Rouges (ARNAR) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association proMONT-BLANC ou son suppléant.

Représentants des services de l'État :

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le chef de la cellule milieux naturels forêt chasse de la DDT ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le délégué militaire départemental (DMD) ou son représentant ;
- le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ou son représentant ;
- le directeur de l'agence territoriale Savoie Mont-Blanc de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00007

Arrêté n°DDT-2022-1343 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale de Passy



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le

28 NOV. 2022

Arrêté n°DDT-2022-1343

de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale de Passy

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel n° 80-1038 du 22 décembre 1980 portant création de la réserve naturelle nationale de Passy ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0755 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle de Passy ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collèges de représentation égale :

Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Cornites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretoi_en_cours\2022\

- un représentant élu de la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Passy ou son suppléant ;
- un conseiller municipal de Passy ;
- un représentant élu du syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et des usagers :

- un représentant de la Chambre d'agriculture interdépartementale Savoie Mont-Blanc ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération de Haute-Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Passy ou son suppléant ;
- un représentant du comité départemental de la Fédération française de la randonnée pédestre ou son suppléant ;
- un représentant des guides ou accompagnateurs en moyenne montagne ou son suppléant ;
- un représentant des gardiens de refuge de la réserve naturelle ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature :

- deux représentants du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou leurs suppléants ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) ou son suppléant.

Représentants des services de l'État :

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le délégué militaire départemental (DMD) ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant ;
- le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

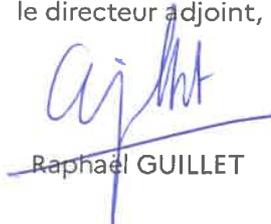
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00006

Arrêté n°DDT-2022-1344 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale du Vallon de Bérard



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Arrêté n°DDT-2022-1344
de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale du Vallon de Bérard

- VU** le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;
- VU** le décret ministériel n° 92-1007 du 17 septembre 1992 portant création de la réserve naturelle nationale du Vallon de Bérard ;
- VU** le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2016-0758 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle du Vallon de Bérard ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;
- VU** l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collèges de représentation égale :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Vallorcine ou son suppléant ;
- un conseiller municipal de Vallorcine.

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant de l'association intercommunale de chasse agréée (AICA) d'Arve-Giffre ou son suppléant ;
- un représentant du comité départemental de la Fédération française de randonnée pédestre ou son suppléant ;
- un représentant des guides ou accompagnateurs en moyenne montagne ou son suppléant ;
- un représentant d'Électricité de France (EDF) ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de l'association des réserves naturelles des Aiguilles Rouges (ARNAR) ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de Moutain Wilderness ou son suppléant.

Représentants des services de l'État :

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00009

Arrêté n°DDT-2022-1345 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale de Carlaveyron



Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Arrêté n°DDT-2022-1345
de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale de Carlaveyron

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel n° 91-258 du 5 mars 1991 portant création de la réserve naturelle nationale de Carlaveyron ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0752 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle de Carlaveyron ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collègues de représentation égale :

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Conultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022\

Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune des Houches ou son suppléant ;
- un conseiller municipal des Houches.

Représentants des propriétaires et des usagers :

- un représentant des propriétaires fonciers ou son suppléant ;
- un représentant de la Chambre d'agriculture interdépartementale Savoie Mont-Blanc ou son suppléant ;
- un représentant de l'association intercommunale de chasse agréée (AICA) d'Arve-Giffre ou son suppléant ;
- un représentant d'Électricité de France (EDF) ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association des réserves naturelles des Aiguilles Rouges (ARNAR) ou son suppléant.

Représentants des services de l'État :

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le directeur de l'agence territoriale Savoie Mont-Blanc de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

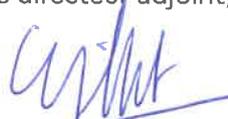
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphael GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00008

Arrêté n°DDT-2022-1346 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy



Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Arrêté n°DDT-2022-1346

de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel n° 2019-1218 du 21 novembre 2019 redéfinissant le périmètre de la réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0757 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval/Passy ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son représentant. Il est composé de quatre collègues de représentation égale :

Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG) ou son suppléant ;
- un représentant élu du syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) ou son suppléant ;

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022\

- un représentant élu de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval ou son suppléant ;
- un conseiller municipal de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval ;
- un représentant élu de la commune de Passy ou son suppléant ;
- un représentant élu du syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval (SMGS) ou son suppléant.

Représentant des propriétaires et des usagers :

- un représentant de l'association foncière pastorale de Sixt-Fer-à-Cheval ou son suppléant ;
- un représentant de la société de la Combe ou son suppléant ;
- un représentant de l'association intercommunale de chasse agréée (AICA) d'Arve-Giffre ou son suppléant ;
- un représentant de la chasse privée « La St Hubert de Sixt » ou son suppléant ;
- un représentant du comité départemental de la Fédération française de la randonnée pédestre ou son suppléant ;
- un représentant des guides ou accompagnateurs en moyenne montagne ou son suppléant ;
- un représentant des gardiens de refuge de la réserve naturelle ou son suppléant ;
- un représentant de la Chambre d'agriculture interdépartementale Savoie Mont-Blanc ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération de Haute-Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA) ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters-Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant du Groupe de recherche et d'information sur la faune et les écosystèmes de montagne (GRIFEM) ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) ou son suppléant.

Représentant des services de l'État :

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le délégué militaire départemental (DMD) ou son représentant ;
- le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ou son représentant ;
- le directeur de l'agence territoriale Savoie Mont-Blanc de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant ;
- le directeur de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,


Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00010

Arrêté n°DDT-2022-1347 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale du Roc de Chère



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Arrêté n°DDT-2022-1347
de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale du Roc de Chère

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel n° 77-1246 du 2 novembre 1977 portant création de la réserve naturelle nationale du Roc de Chère ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0756 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle du Roc de Chère,

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collèges de représentation égale :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022

- un représentant élu du Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (SILA) ou son suppléant ;
- un représentant élu du Grand Annecy ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Talloires-Montmin ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et usagers

- un représentant des propriétaires fonciers ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou son suppléant ;
- un représentant du golf du lac d'Annecy ou son suppléant ;
- un représentant de l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Talloires ou son suppléant ;
- un représentant du comité départemental de la Fédération française de la randonnée pédestre ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature

- deux représentants du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou leurs suppléants ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) ou son suppléant.

Représentants des services de l'État

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ou son représentant ;
- le directeur de l'agence territoriale Savoie Mont-Blanc de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00011

Arrêté n°DDT-2022-1348 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale du Delta de la Dranse



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Arrêté n°DDT-2022-1348
de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale du delta de la Dranse

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel n° 94-125 du 8 février 1994 portant création de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0754 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle du delta de la Dranse,

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1258 du 30 septembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collègues de représentation égale :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes du Pays d'Evian - Vallée d'Abondance (CCPEVA) ou son suppléant ;

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversite\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022\

- un représentant élu de la commune de Publier ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Thonon les Bains ou son suppléant ;
- un représentant élu du syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais (SIAC) ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et usagers

- un représentant de l'union de Port-Ripaille ou son suppléant ;
- un représentant de la société anonyme des eaux minérales d'Évian (SAEME) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association agréée pour la protection et la pêche des milieux aquatiques (AAPPMA) du Chablais Genevois ou son suppléant ;
- un représentant de l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Publier ou son représentant ;
- un représentant de l'association intercommunale de chasse agréée (AICA) du lac Léman ou son suppléant ;
- un représentant du syndicat d'épuration des régions de Thonon et d'Évian (SERTE) ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature

- un représentant du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire botanique nationale alpin (CBNA) ou son suppléant.

Représentants des services de l'État ou établissements publics

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le chef de l'unité territoriale de Thonon (DDT) ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le directeur du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou son représentant ;
- Le directeur de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires,


Le directeur adjoint,

Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00012

Arrêté n°DDT-2022-1349 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale des Contamines-Montjoie



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le

28 NOV. 2022

Arrêté n°DDT-2022-1349

de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;

VU le décret ministériel n° 79-748 du 29 août 1979 portant création de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie ;

VU le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-0753 du 10 mai 2016 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collègues de représentation égale :

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

\\E:\environnement\@odiv\site\T_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Conultatifs\Renouvellement_2022\1_Arretes_en_cours\2022\

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes du pays du Mont-Blanc (CCPMB) ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune des Contamines-Montjoie ou son suppléant ;
- un conseiller municipal de la commune des Contamines-Montjoie ;
- un représentant élu du syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant des propriétaires fonciers ou son suppléant ;
- un représentant de la Chambre d'agriculture interdépartementale Savoie Mont-Blanc ou son suppléant ;
- un représentant de l'association communale de chasse agréée (ACCA) des Contamines-Montjoie ou son suppléant ;
- un représentant des guides ou accompagnateurs en moyenne montagne ou son suppléant ;
- le directeur de projet énergie hydroélectrique de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant des gardiens de refuge de la réserve naturelle ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature :

- deux représentants du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou leurs suppléants ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) ou son suppléant ;

Représentants des services de l'État :

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ou son représentant ;
- le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ou son représentant ;
- le directeur de l'agence territoriale Savoie Mont-Blanc de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant.

Article 2 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 3 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 4 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 5 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphaël GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-11-28-00013

Arrêté n°DDT-2022-1371 de renouvellement des
membres du comité consultatif de la réserve
naturelle nationale du Bout du Lac



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **28 NOV. 2022**

Arrêté n° DDT-2022-1371
de renouvellement des membres du comité consultatif
de la réserve naturelle nationale du bout du Lac d'Annecy

- VU** le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-8 et R. 332-15 à R. 332-17 ;
- VU** le décret ministériel n° 74-1180 du 26 décembre 1974 portant création de la réserve naturelle nationale du bout du Lac ;
- VU** le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2022-0261 du 20 janvier 2022 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle du bout du Lac ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;
- VU** l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

ARRÊTE

Article 1 : abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté préfectoral n° 2022-0261 du 20 janvier 2022 portant renouvellement des membres du comité consultatif de la réserve naturelle du bout du Lac est abrogé.

Article 2 : composition

Le comité consultatif est présidé par le préfet ou son suppléant. Il est composé de quatre collèges de représentation égale :

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/3

W:\Environnement\Biodiversité\Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\0_Comites_Consultatifs\Renouvellement_2022\1_Arrêtes_en_cours\2022

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil départemental de la Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (SILA) ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Doussard ou son suppléant ;
- un représentant élu du parc naturel régional des Bauges ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes des sources du lac d'Annecy (CCSLA) ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant de la Fédération française de vol libre (FFVL) ou son suppléant ;
- un représentant de la Chambre d'agriculture interdépartementale Savoie Mont-Blanc ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération de Haute-Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Doussard ou son suppléant ;
- un représentant des propriétaires fonciers ou son suppléant ;
- un représentant de la base nautique de Doussard ou son suppléant.

Organismes scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature

- deux représentants du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie ou leurs suppléants ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de France nature environnement (FNE) ou son suppléant ;
- un représentant d'Asters Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ou son suppléant ;
- un représentant de la section Haute-Savoie de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou son suppléant ;
- un représentant de l'association des amis de la réserve naturelle du bout du Lac ou son suppléant.

Représentants des services de l'État

- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) ou son représentant ;
- le chef de la cellule lac d'Annecy de la direction départementale des territoires ou son représentant ;
- le directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou son représentant ;
- le directeur de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ou son représentant ;
- le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant.

Article 3 : rôle

Le comité consultatif donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation

d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve. Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte.

Les membres du comité consultatif sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Article 4 : comité consultatif restreint

Le comité consultatif restreint (CCR) est une instance composée d'un nombre réduit de personnes représentant chacun des 4 collèges du comité consultatif et de membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Ses membres sont nommés pour cinq ans ; leur mandat peut être renouvelé.

Le CCR donne des avis sur les différentes demandes d'activités en réserve naturelle déposées en cours d'année. La consultation du CCR est réalisée au fil de l'eau de manière dématérialisée, améliorant ainsi la fluidité de traitement des dossiers.

La désignation des membres du CCR se fait en réunion de comité consultatif et est formalisée par le biais du compte-rendu correspondant.

Article 5 : voies et délais de recours

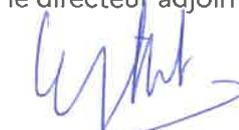
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun-Boîte Postale 1135 – 38022 Grenoble Cedex), dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique – articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

Article 6 : exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation
Pour le directeur départemental des territoires,
le directeur adjoint,



Raphael GUILLET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-12-20-00007

Arrêté n°DDT-2022-1522 portant autorisation de
capture, de transport et/ou destruction du
poisson à des fins de sauvetage délivrée au
bureau d'études AQUASCOP



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau-environnement
Cellule milieux aquatiques et pêche

Le préfet de la Haute-Savoie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **20 DEC. 2022**

Arrêté n° DDT-2022-1522

**portant autorisation de capture, de transport et/ou destruction du poisson à des fins de sauvetage
délivrée au bureau d'études AQUASCOP**

VU le Code de l'environnement et notamment de ses articles L.332-1 à L.332-8, R.332-1 à R.332-14, L.411-1 à L.411-2, R.411-1 à R.411-14, L.436-9, R.436-6 à R.436-12 ;

VU l'arrêté ministériel du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDT-2020-1090 portant autorisation de capture, de transport et/ou destruction du poisson à des fins scientifiques, de sauvetage ou de repeuplement au bénéfice de la FDAAPPMA ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n°SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à Monsieur le directeur départemental des territoires ;

VU l'arrêté n°DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires ;

VU les demandes du bureau d'études Aquascop en date du 1^{er} juillet 2022 et du 6 octobre 2022 ;

VU les avis favorables de la fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA) de Haute-Savoie du 6 juillet 2022 et du 13 décembre 2022 ;

VU l'avis favorable de l'office française de la biodiversité du 13 décembre 2022 ;

15 rue Henry-Bordeaux
74998 Annecy cedex 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : virginie.detraz@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

W:\Environnement\Biodiversite\4_Pechel\03_Rivieres_Lacs\06_Peches_Exceptionnelles\2023\AQUASCOP\ARP_DDT_2022_0dt

1/2

VU l'arrêté n° DDT-2022-1009 portant autorisation de capture, de transport et/ou destruction du poisson à des fins de sauvetage délivrée au bureau d'études AQUASCOP ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des pêches autorisées par l'arrêté n°DDT-2022-1009 portant autorisation de capture, de transport et/ou destruction du poisson à des fins de sauvetage délivrée au bureau d'études AQUASCOP n'ont pas pu être réalisées en 2022 au vu des conditions exceptionnelles de l'été 2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prolonger l'arrêté n°DDT-2022-1009 délivré ;

CONSIDÉRANT qu'une intervention rapide de sauvetage des poissons peut être nécessaire en cas de sécheresse, pollution ou autre évènement exceptionnel ;

CONSIDÉRANT qu'une intervention de sauvetage des poissons peut être nécessaire en cas de travaux en cours d'eau autorisés par le Préfet ;

SUR proposition de M. le directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1 : bénéficiaire de l'autorisation

Le bénéficiaire de la présente autorisation est le bureau d'études Aquascop, 1520, route de Cécélès 34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS.

Article 2 :

L'article 11 de l'arrêté n°DDT-2022-1009 portant autorisation de capture, de transport et/ou destruction du poisson à des fins de sauvetage délivrée au bureau d'études AQUASCOP est modifié comme suit :
La présente autorisation est valable jusqu'au 31 mars 2023.

Les autres articles de l'arrêté n°DDT-2022-1009 restent applicables.

Article 3 : voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage ou de publication. La saisine de la juridiction administrative peut se faire par voie dématérialisée via le portail "Télérecours", accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr comprenant l'accès à "Télérecours citoyens".

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai imparti pour l'introduction d'un recours contentieux, d'un recours administratif (gracieux, hiérarchique) suivant les dispositions des articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration. Le silence gardé par l'administration pendant deux mois sur la demande de recours administratif emporte décision implicite de rejet de cette demande (articles L231-4, R421-1, R421-2 et suivants du code de justice administrative).

Article 4 : exécution

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie et tout agent commissionné au titre de la loi pêche sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le secrétaire général et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires,
Le chef du service eau et environnement,

Damien ASSADET

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2022-12-22-00005

Arrêté n°DDT-2022-1523 de prorogation de
l'autorisation de réalisation d'une étude
géotechnique pour la qualification du sous-sol
dans le cadre du projet de déplacement du
poste de refoulement de la Dranse, au sein de la
réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service eau et environnement
Cellule milieux naturels, forêt et chasse

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **22 DEC. 2022**

Arrêté n° DDT-2022-1523

de prorogation de l'autorisation de réalisation d'une étude géotechnique
pour la qualification du sous-sol
dans le cadre du projet de déplacement du poste de refoulement de la Dranse,
au sein de la réserve naturelle nationale du delta de la Dranse

Bénéficiaire : Communauté de communes Pays d'Évian – Vallée d'Abondance

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-9 et R. 332-23 à R. 332-27 ;

VU le décret ministériel n° 94-125 du 8 février 1994 portant création de la réserve naturelle du Delta de la Dranse ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022 de délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté de subdélégation de signature de M. le directeur départemental des territoires n° DDT-2022-1338 du 9 novembre 2022 ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDT-2022-0345 du 15 février 2022 portant autorisation environnementale et déclaration d'intérêt général relative à la restauration écomorphologique de la rivière de la Basse Dranse et à la création du système d'endiguement dit « digue de l'APEI » ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDT-2022-1445 du 24 novembre 2022 autorisant la réalisation d'une étude géotechnique pour la qualification du sous-sol dans le cadre du projet de déplacement du poste de refoulement de la Dranse, au sein de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse ;

VU la demande du pétitionnaire reçue le 20 décembre 2022, de prorogation de l'autorisation sus-visée ;

15 rue Henry Bordeaux
74 998 ANNECY CEDEX 9
Tél. : 04 50 33 79 49
Mél. : romain.clement-pallec@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

ARRÊTÉ

Article 1er : prorogation de l'autorisation

L'arrêté préfectoral n° DDT-2022-1445 du 24 novembre 2022 autorisant la communauté de communes Pays d'Évian – Vallée d'Abondance, dont le siège social est situé au 851 avenue des rives du Léman à Publier (74 500), représentée par Nicolas WILHELM, directeur du service des eaux et de l'assainissement, à réaliser une étude géotechnique du sous-sol en prévision du déplacement du poste de relèvement de la Dranse, au sein de la réserve naturelle nationale du Delta de la Dranse, est prorogé jusqu'au 31 janvier 2023.

Article 2 : autres prescriptions

Les autres prescriptions de l'arrêté préfectoral n° DDT-2022-1445 du 24 novembre 2022 restent inchangées.

Article 3 : délais et voies de recours

le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification, d'affichage, de publication requis (saisine possible par voie dématérialisée à l'adresse internet : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens »).

Il peut, dans ce même délai, faire l'objet d'un recours administratif (gracieux et/ou hiérarchique - articles L. 410-1, L. 411-1, L. 411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). Le silence gardé par l'administration pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. Suivant la date de décision explicite ou implicite de rejet, le recours contentieux visé au paragraphe précédent peut être introduit devant le tribunal administratif dans les conditions qui y sont précisées.

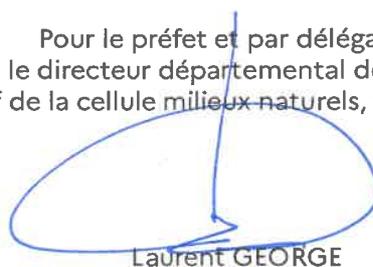
Article 4 : publicité et exécution

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Savoie.

Messieurs le directeur départemental des territoires, le maire de Publier, le commandant du groupement de la gendarmerie départementale de la Haute-Savoie, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux bénéficiaires.

Une copie sera adressée à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes et au service des réserves naturelles d'ASTERS – Conservatoire d'espaces naturels de la Haute-Savoie.

Pour le préfet et par délégation,
pour le directeur départemental des territoires,
le chef de la cellule milieux naturels, forêt et chasse



Laurent GEORGE

RNN DU DELTA DE LA DRANSE : ASTERS-CEN74

Garde technicien - Rémy DOLQUES : 06 17 54 18 50

Conservatrice – Aurore STERCKEMAN : 04 50 66 92 54 - 06 34 01 36 84

RESPONSABLE DU SERVICE DES RÉSERVES NATURELLES DE HAUTE-SAVOIE : ASTERS-CEN74

Mme Cécile GEORGET : Tél : 04 50 66 47 55 – 06 23 86 58 37

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-SAVOIE :

M. Romain CLÉMENT-PALLEC : Tél. 04 50 33 79 49

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-12-22-00003

Arrêté 2022-0238 - Arrêté portant
renouvellement d agrément de l accord
d entreprise de la Société SOMFY ACTIVITÉS SA
en faveur des travailleurs en situation de
handicap pour 2023-2025



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités**
Pôle entreprises et cohésion sociale
Département politiques transversales

Le préfet de la Haute-Savoie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le 22 décembre 2022

Arrêté n° DDETS/2022-0238

portant renouvellement d'agrément de l'accord d'entreprise
de la Société SOMFY ACTIVITÉS SA
en faveur des travailleurs en situation de handicap
pour 2023-2025

Vu le Code du travail, et notamment les articles L. 5212-8, R. 5212-12, R. 5212-14, R. 5212-15, R. 5212-18 et R. 5212-19 ;

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, notamment son article 67 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2019-521 du 27 mai 2019 relatif à la mise en œuvre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par application d'un accord ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté SGCD/SLI/PAC/2022-137 du 6 septembre 2022 portant délégation de signature à Mme Chrystèle MARTINEZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

Vu l'avis favorable et unanime du CSE sur le renouvellement de l'accord présenté le 27/10/2022 ;

Vu l'accord de l'entreprise SOMFY ACTIVITÉS SA déposé le 21/11/2022 sur *TéléAccords* et enregistré le 02/12/2022 ;

Vu la demande de renouvellement d'agrément reçue par la DDETS 74 le 29/11/2022 ;

Vu la saisine de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion de la Haute-Savoie le 15/12/2022,

3 rue Paul Guiton
74040 ANNECY
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddets@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

SUR proposition de Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

ARRÊTE

Article 1er :

L'accord d'entreprise de la Société SOMFY ACTIVITÉS SA en faveur des travailleurs en situation de handicap, conclu le 27/10/2022 entre les partenaires sociaux (C.F.D.T., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C.) et SOMFY Activités SA, 50 avenue du nouveau monde, 74 300, CLUSES, enregistré sous le numéro T07422006283, est agréé pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Article 2 :

Le préfet de la Haute-Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Pour le préfet et par délégation,
la directrice départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités

Chrystèle MARTINEZ



74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-12-22-00002

AUTRE ACTE ADMINISTRATIF / N°2022-0275 /
DDETS 74 / PECS / AEC / SAP / Récépissé de
renonciation de déclaration d'un organisme de
services à la personne SYKOROVA Eliska



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Anancy, le 22 décembre 2022

Pôle Entreprises et Cohésion Sociale
Appui aux Entreprises et Compétences

La directrice départementale
à

Madame SYKOROVA Eliska
Résidence Contamines Etoile
17 Av des Contamines
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Objet : Récépissé de renonciation de déclaration
Référence : N°2022-0276

Madame,

Vous m'avez informé de votre décision de cesser les activités de votre organisme enregistré dans mes services sous le N° **SAP850313008**.

Je vous confirme que l'enregistrement de la déclaration de votre organisme est abrogé à compter du 21 décembre 2022 et que votre dossier est désormais clos.

Je vous rappelle que les avantages fiscaux et sociaux associés à votre déclaration d'activités sont supprimés et je vous demande d'en avertir, pour le cas où vous ne l'auriez pas encore fait, les bénéficiaires de vos prestations.

Je reste à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous remercie de votre concours, et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice départementale de l'Emploi du
Travail et des Solidarités de Haute-Savoie,
Le responsable du département Appui aux
Entreprise et compétences,

Georges PEREZ

Dans le délai de deux mois qui suit la notification de la présente décision, outre les recours gracieux ou hiérarchique, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble 2 place Verdun 38000 GRENOBLE.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Affaire suivie par : Nathalie CARÊME
Tél. : 04 50 88 28 47
Mèl. : ddets-sap@haute-savoie.gouv.fr
Direction départementale, de l'emploi, du travail et des solidarités
PECS – Appui aux Entreprises et Compétences - SAP
48 avenue de la République BP 9001 74990 ANNECY CEDEX 9
www.haute-savoie.gouv.fr

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-12-22-00004

AUTRE ACTE ADMINISTRATIF / N°2022-0277 /
DDETS 74 / PECS / AEC / SAP / Récépissé de
déclaration d'un organisme de services à la
personne BARBOSA PIMENTEL Marlon

**Récépissé de modification de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP812908861**

N°2022-0277

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Le préfet de Haute-Savoie

Constate :

Qu'une de modification de déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) de Haute-Savoie – Pôle Entreprises et Cohésion Sociale – Appui aux Entreprises et Compétences, le 21 décembre 2022 par M. BARBOSA PIMENTEL Marlon en qualité de dirigeant(e), pour l'organisme BARBOSA PIMENTEL Marlon dont l'établissement principal est situé 200 route de l'Épinette 74160 PRESILLY et enregistré sous le N° SAP812908861 pour les activités suivantes :

- Soutien scolaire ou cours à domicile (mode Prestataire)
- Entretien de la maison et travaux ménagers (mode Prestataire)
- Petits travaux de jardinage (mode Prestataire)
- Travaux de petit bricolage (mode Prestataire)
- Collecte et livraison de linge repassé (mode Prestataire)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le présent récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) de Haute-Savoie – Pôle Entreprises et Cohésion Sociale – Appui aux Entreprises et Compétences ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises – sous-direction des services marchands, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75703 PARIS CEDEX 13.

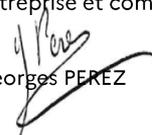
Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du tribunal administratif de Grenoble 2 place Verdun 38000 GRENOBLE.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr/>

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble 2 place Verdun 38000 GRENOBLE peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Fait à Annecy, le 22 décembre 2022

Pour le Préfet de Haute-Savoie,
Pour la directrice départementale de l'Emploi
du Travail et des Solidarités de Haute-Savoie,
Le responsable du département Appui aux
Entreprise et compétences,


Georges PEREZ

74_direction_emploi_travail_solidarites

74-2022-12-22-00008

AUTRE ACTE ADMINISTRATIF / N°2022-0278 /
DDETS 74 / PECS / AEC / SAP / Récépissé de
déclaration d'un organisme de services à la
personne GUICHARD Martine

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP327364774
N°2022-0278**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Le préfet de Haute-Savoie

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) de Haute-Savoie – Pôle Entreprises et Cohésion Sociale – Appui aux Entreprises et Compétences, le 26 novembre 2022 par Mme. GUICHARD Martine en qualité de dirigeant(e), pour l'organisme GUICHARD Martine dont l'établissement principal est situé 9 Bis rue André THEURIET 74000 ANNECY et enregistré sous le N° SAP327364774 pour les activités suivantes :

- Entretien de la maison et travaux ménagers (mode Prestataire)
- Petits travaux de jardinage (mode Prestataire)
- Préparation de repas à domicile (mode Prestataire)
- Collecte et livraison de linge repassé (mode Prestataire)
- Livraison de course à domicile (mode Prestataire)
- Maintenance et vigilance temporaire de résidence (mode Prestataire)
- Accompagnement des personnes ayant besoin d'une aide temporaire dans leurs déplacements (mode Prestataire)
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire (mode Prestataire)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le présent récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) de Haute-Savoie – Pôle Entreprises et Cohésion Sociale – Appui aux Entreprises et Compétences ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises – sous-direction des services marchands, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75703 PARIS CEDEX 13.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du tribunal administratif de Grenoble 2 place Verdun 38000 GRENOBLE.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr/>

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble 2 place Verdun 38000 GRENOBLE peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Fait à Annecy, le 22 décembre 2022

Pour le Préfet de Haute-Savoie,
Pour la directrice départementale de l'Emploi
du Travail et des Solidarités de Haute-Savoie,
Le responsable du département Appui aux
Entreprise et compétences,


Georges PEREZ

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-20-00004

Arrêté préfectoral : CAB-BRCE-2022-069
attribuant une médaille échelon Bronze pour
actes de courage et de dévouement, le 16
octobre 2022 dans le lac Léman.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet
Bureau de la représentation et de la
communication de l'État**

Anancy, le **20 DEC. 2022**

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

**Arrêté n° 2022-CAB-BRCE-069
attribuant une médaille échelon Bronze pour actes de courage et de dévouement.**

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des médailles pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le rapport du Colonel hors classe Nicolas MARILLET, directeur départemental, du 25 novembre 2022 ;

SUR proposition de Madame la directrice de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1 : Une médaille échelon Bronze est attribuée au Capitaine Alexandre VAUTEY, Officier de sapeur-pompier, pour actes de courage et de dévouement, qui, dans le cadre de son activité associative de plongée et au péril de sa propre vie, a porté secours à un plongeur civil, le dimanche 16 octobre 2022, dans le lac Léman.

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 64 47
Mél : pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr>

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



Article 2 : Madame la Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,



Yves LE BRETON

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-20-00005

Arrêté préfectoral : CAB-BRCE-2022-070
adressant une médaille échelon Bronze pour
actes de courage et de dévouement, le 16 juin
2022 à CLUSES.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet
Bureau de la représentation et de la
communication de l'État**

Annecy, le **20 DEC. 2022**

Le préfet de la Haute-Savoie

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

**Arrêté n° 2022-CAB-BRCE-070
adressant une médaille de Bronze pour actes de courage et de dévouement.**

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des médailles pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 20 juillet 2020 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le rapport du Colonel Benoît TONANNY du 23 novembre 2022, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de Madame la Directrice de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1 : Une médaille de Bronze est décernée au Brigadier-chef, gendarme adjoint volontaire Lucas BOURGE, pour actes de courage et de dévouement, qui, au mépris du danger, a porté secours à une personne violente menaçant de se suicider en voulant se jeter d'un immeuble depuis le 5ème étage, le 16 juin 2022, sur la commune de CLUSES.

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 64 47
Mél : pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

Préfecture labellisée **Qual-e-Pref**
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : **Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur**



Article 2 : Madame la Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,



Yves LE BRETON

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-21-00001

Arrêté préfectoral CAB-BRCE-2022-073
attribuant la médaille d'honneur régionale,
départementale et communale aux agents des
centres hospitaliers Alpes Léman (CHAL),
Métropole Savoie et des hôpitaux du Pays du
Mont-Blanc - Promotion du 1er janvier 2023



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet
Bureau de la représentation
et de la communication de l'Etat**

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy le **21 DEC 2022**

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

**ARRETE PREFECTORAL N° 2022-CAB-BRCE-073
attribuant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
aux agents des centres hospitaliers Alpes Léman (CHAL), Métropole Savoie
et des hôpitaux du Pays du Mont-Blanc**

Promotion du 1^{er} janvier 2023

VU le décret 87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de Mme la directrice de cabinet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux agents dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

Madame CALLOT Sylvie, technicienne laboratoire, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)

Madame GADONNET Brigitte, assistante de direction, (centre hospitalier Alpes Léman)

Madame LE ROY Odile, technicienne laboratoire CI sup (centre hospitalier Métropole Savoie)

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/2

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



MEDAILLE DE VERMEIL

Madame ATTIGUI Rose, agent d'accueil, (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame BERAUD Véronique, aide-soignante, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Monsieur BLANCHOUIN Ghislain, cadre supérieur de santé, (centre hospitalier Alpes Léman)
Monsieur CARERA Roger, technicien laboratoire, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame CARRIBON Catherine, infirmière, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc).
Madame CECCATO Valérie, aide-soignante, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Monsieur CHAUVIN Laurent, infirmière, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame CHILARD Nathalie, préparatrice en pharmacie, (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame GAMOND Sabine, agent de service hospitalier, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame, PARRENIN Sylvie, assistante médico administratif, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame PROST Véronique, infirmière, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame ROLLAND Nadine, assistante médico administratif, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame SKARBINSKI Iwon Beaa, aide-soignante, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame THEVENIN Françoise, gestionnaire comptable et achats (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame VANNINI Michel, agent de logistique, (centre hospitalier Alpes Léman)

MEDAILLE D'ARGENT

Madame BERARDONE Nathalie, adjointe administrative, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame BIBOLLET METILLON Marguerite, aide-soignante, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame BLONDAZ PIEDIGROSSI Sylvie, assistante socio-éducative, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Monsieur BURETTE Michaël, directeur des soins, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame CHATELAIN Rose Marie, adjointe administrative, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame CHIRENT Laure, infirmier, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Monsieur CORMERY Ludovic, infirmier, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame DEVEY Brigitte, aide médio psycho, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame DEWAILLY Delphine, aide-soignante, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Monsieur DUBOIS Thierry, ouvrier principal, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame DUMAZ Corinne, aide-soignante, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame FAVRE Nicole, assistante socio-éducative, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame FOURE Estelle, infirmière, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame GOSSELIN Corinne, infirmière, (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame HOTTEGINDRE Corinne, adjoint des cadres hospitaliers, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame LANNEAU Christine, infirmière, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame MICHAUD Nicole, secrétaire médicale, (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame PERRIER Morgane, aide-soignant, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame RAVERA Cécile, infirmière, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame SERRA Elisabeth, adjointe administrative, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame SERMET MAGDELAIN Isabelle, manipulatrice radio, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame VELLETT Céline, manipulatrice radio, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)
Madame VEYRAT Catherine, infirmière, (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame VIZET Véronique, animatrice principale, (hôpitaux Pays du Mont-Blanc)

ARTICLE 2 : Mme la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,

Yves LE BRETON

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-21-00002

Arrêté préfectoral CAB-BRCE-2022-074
attribuant la médaille d'honneur régionale,
départementale et communale aux agents de la
Mairie d'Annecy et du Grand Annecy -
Promotion du 1er janvier 2023



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet
Bureau de la représentation
et de la communication de l'Etat**

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy le **21 DEC. 2022**

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

**ARRETE PREFECTORAL N° 2022-CAB-BRCE-074
attribuant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
aux agents de la Mairie d'Annecy et du Grand Annecy**

Promotion du 1^{er} janvier 2023

VU le décret 87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de Mme la directrice de cabinet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux agents dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

Madame ABID Josette, Agent de maîtrise principal (Mairie d'Annecy)
Madame BENES Myriam, Rédacteur principal de 1^{ère} classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur COUTOU Michel, Agent de maîtrise principal (Mairie d'Annecy)
Monsieur FOY Richard, Professeur d'enseignement artistique hors classe (Mairie d'Annecy)
Madame GARCIN Marie-Laure, Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur LYARD Didier, Ingénieur (Mairie d'Annecy)
Monsieur MERMILLOD-ANSELME Philippe, Agent de maîtrise (Mairie d'Annecy)
Monsieur TELLIER Fabrice, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe (Mairie d'Annecy)

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/2

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



MEDAILLE DE VERMEIL

Madame BIGARNET Marie-Anne, éducateur de jeunes enfants (Mairie d'Annecy)
Monsieur BOURAS Abdelmalik, adjoint technique principal de 1ère classe (Grand Annecy)
Madame DUMONT Catherine, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur GRUEL Jean-Claude, adjoint technique principal de 1ère classe (Grand Annecy)
Monsieur GUEFFIER Patrick, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur GUERARD Olivier, adjoint technique principal de 1ère classe (Grand Annecy)
Monsieur PERRIN Thierry, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame SOULIER Nadine, éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur VULLIET Bernard, agent de maîtrise principal (Mairie d'Annecy)

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur BARAT Didier, technicien principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame BERNIARD Corinne, adjoint administratif principal de 1ère classe (Grand Annecy)
Monsieur BIBOLLET Bruno, adjoint technique principal de 1ère classe (Grand Annecy)
Madame BIROT Agnès, conseiller socio-éducatif (Mairie d'Annecy)
Monsieur BURDET Lionel, éducateur des Activités Physiques et Sportives principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame CLOUTEAU BOUILLLOT Emmanuelle, professeur d'enseignement artistique hors classe (Mairie d'Annecy)
Madame CROCHET Sylviane, agent social de 1ère classe (Grand Annecy)
Madame DUCHAMP-KONICKOVA Eva, attaché principal (Mairie d'Annecy)
Monsieur DUCHE Christian, adjoint d'animation principal de 2ème classe (Mairie d'Annecy)
Madame FALCONNAT Karine, attaché (Mairie d'Annecy)
Monsieur FAVORY Jean, professeur d'enseignement artistique hors classe (Mairie d'Annecy)
Madame GRUMEAU Emmanuelle, auxiliaire de puériculture classe supérieure (Mairie d'Annecy)
Madame LABONDE Marine, adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur LAMOUILLE Eric, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame LARMURIER Yannick, ATSEM principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame LIMA DA SILVA Ilidia, agent social de 1ère classe (Grand Annecy)
Madame MASSET Isabelle, rédacteur principal de 2ème classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur MONDINI Cyrille, Agent de maîtrise principal (Mairie d'Annecy)
Madame NAVARRO Marie-Claude, Adjoint administratif principal de 2ème classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur OGIER Mathias, Attaché hors classe (Mairie d'Annecy)
Madame OUVRIER-BONNAZ Florence, auxiliaire de puériculture classe supérieure (Mairie d'Annecy)
Monsieur PIFFRET Christophe, Adjoint administratif principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur QUILLET Cédric, agent de maîtrise (Mairie d'Annecy)
Madame RELAVE-LYONNET Aline, rédacteur principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame RICHER Bénédicte, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame RIVIERE Stéphanie, adjoint administratif de 1ère classe (Grand Annecy)
Monsieur RUBIO-LOPEZ Vicente, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame SANTINI Magali, assistant de conservation (Mairie d'Annecy)
Monsieur SIMONIN Jean-Marc, adjoint technique principal de 1ère classe (Mairie d'Annecy)
Madame TALLOIS Anne, ingénieur principal (Mairie d'Annecy)
Madame TERRADE Odile, infirmière en soins généraux hors classe (Mairie d'Annecy)
Monsieur THEROANNE Raymond, agent de maîtrise (Mairie d'Annecy)
Madame TUPIN Evelyne, Technicien (Grand Annecy)
Madame VATINEL Anne, attaché principal (Mairie d'Annecy)
Monsieur VITTET Laurent, agent de maîtrise principal (Mairie d'Annecy)
Madame WACK Nathalie, attaché (Grand Annecy)
Monsieur ZERROUNE Salim, agent de maîtrise (Mairie d'Annecy)

ARTICLE 2 : Mme la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,

Yves LE BRETON

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-21-00003

Arrêté préfectoral CAB-BRCE-2022-075
attribuant la médaille d'honneur du travail -
Promotion du 1er janvier 2023



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet
Bureau de la représentation
et de la communication de l'Etat**

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy le **21 DEC. 2022**

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

**ARRETE PREFECTORAL N° 2022-CAB-BRCE-075
attribuant la médaille d'honneur du travail**

Promotion du 1^{er} janvier 2023

- VU** le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail ;
- VU** le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail ;
- VU** le décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population ;
- VU** le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le ministre du travail ;
- VU** le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
- VU** l'arrêté du 07 février 1957 de M. le secrétaire d'État au travail et à la sécurité sociale ;
- VU** l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le ministre du travail ;
- VU** la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le secrétaire d'État au travail et à la sécurité sociale ;
- VU** la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le ministre du travail ;
- VU** la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- SUR** proposition de Madame la directrice de cabinet ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332
74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/62

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



Article 1 : La médaille d'honneur du travail Argent est décernée à :

- **Monsieur ABAUZIT Joel**
Directeur, ROUEN ANNECY INVEST HOTELS, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à METZ-TESSY
- **Monsieur ALBERI Anthony**
Chef de secteur remontées mécaniques, COMPAGNIE DU MONT BLANC,
CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC
- **Monsieur APERTET Didier**
Responsable damage, SEM DES REMONTEES MECANIQUES DE MEGEVE,
MEGEVE.
demeurant à MEGEVE
- **Monsieur ARABOUX Charles**
Coordinateur de nuit, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à FILLINGES
- **Madame ARANDEL Severine**
Gestionnaire administration des ventes, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur ARNOUX Wilfrid**
Chef de secteur électrique, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-
MONT-BLANC.
demeurant à PASSY
- **Monsieur ASENS Frédéric**
Responsable gestion du personnel, COMPAGNIE ALPINE DE PROMOTION
DEVELOPPEMENT, ANNECY.
demeurant à POISY
- **Monsieur ATGER Laurent**
Magasinier cariste, PREVOST, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY
- **Monsieur AVALLET Yves-Marc**
Conseiller de clientèle professionnelle, SOCIETE GENERALE, PARIS 9.
demeurant à SAXEL
- **Monsieur AYMONIER Marc**
Attaché technico commercial, COFIRHAD, SAINT-DENIS-LES-BOURG.
demeurant à HERY-SUR-ALBY
- **Madame BACHELET Vanessa**
Cadre banque de france, BANQUE DE FRANCE, ANNECY.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur BACHELLIER Alexandre**
Technicien atelier, TECHNOCONTACT, CLUSES.
demeurant à DRAILLANT

- **Madame BAHRI Nadjat**
Opérateur, ALPEN'TECH, VOUGY.
demeurant à VOUGY
- **Madame BARBAT Brigitte**
Infirmière coordinatrice, SANCELLEMOZ, PASSY.
demeurant à PASSY
- **Monsieur BARBE Jean Philippe**
Team leader, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur BARBIER Jérôme**
Conducteur téléporte débrayable, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
demeurant à EVIAN-LES-BAINS
- **Madame BARRAT Carine**
Ergotherapeute, SANCELLEMOZ, PASSY.
demeurant à DOMANCY
- **Monsieur BASSOMPIERRE Nicolas**
Directeur d'établissement, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR
- **Monsieur BAUD Nicolas**
Chef gérant, ELIOR ENTREPRISES, THYEZ.
demeurant à FILLINGES
- **Madame BEAUSAERT Roseline**
Secrétaire commerciale, LA GERBE SAVOYARDE, ANNECY.
demeurant à CRUSEILLES
- **Madame BEAUSSIER Nadège**
Employée, CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE -CCS, STRASBOURG.
demeurant à VILLAZ
- **Monsieur BENZOUAOUI Frederic**
Ouvrier polyvalent, MARGUERON, BELLEY.
demeurant à THYEZ
- **Monsieur BERKTAS Nedim**
Macon, EUROVIA ALPES, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur BERNARD Luc**
Pisteur secouriste, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à LES HOUCHES
- **Madame BERNAZ Mélanie**
Secrétaire médicale, EUROFINS LABAZUR RHONE-ALPES, FILLINGES.
demeurant à VILLARD
- **Monsieur BERTHET Luc**
Cariste magasinier, SAMSE, SILLINGY.
demeurant à THUSY

- **Monsieur BESSEAS Franck**
Chargé de projet, CARRIER CULOZ SA, CULOZ.
demeurant à FILLIÈRE
- **Madame BETRIX Magali**
Agent de conditionnement, ETABLISSEMENTS ANTHOGRYR, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur BEZIO Lionel**
Regleur extrusion, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à MEYTHET
- **Monsieur BILGER Olivier**
Responsable des comptabilites, MIGROS FRANCE, ARCHAMPS.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- **Madame BILLOUD Sylvaine**
Chef d'équipe de vente/administrative, SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA
CHAPELLE D'ABONDANCE ABREVIATION SELCA, CHATEL.
demeurant à ABONDANCE
- **Madame BIZARRO Magali**
Opératrice de production, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à VILLE-LA-GRAND
- **Madame BIZZARRI Fabienne**
Manager de proximite, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à DOUVAINE
- **Madame BLAISE Anne-Véronique**
Agent de direction, U R S S A F RHONE ALPES, VENISSIEUX.
demeurant à ANNECY
- **Madame BLAISON Gaelle**
Conseillère pole emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à BONNEVILLE
- **Madame BLANC Christine**
Assistante qualité, CIRBUS COMPRESSEURS, VALLIERES-SUR-FIER.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES
- **Monsieur BOCHATON Anthony**
Conducteur téléporte débrayable, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
demeurant à BERNEX
- **Monsieur BONNET Nicolas**
Supply chain it manager, LABORATOIRES GALDERMA, ALBY-SUR-CHERAN.
demeurant à ANNECY
- **Madame BONTRON Pascale**
Conseillère de vente relais, MINELLI SAS, PARIS.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- **Madame BONZY Nadege**
Technicienne experte administration rh, CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE LA HAUTE SAVOIE, ANNECY.
demeurant à POISY
- **Madame BOSSON Sandra**
Responsable qualité, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER, THYEZ.
demeurant à MEGEVETTE
- **Monsieur BOUCHER Thierry**
Monteur, MECALAC FRANCE, ANNECY.
demeurant à SEYTHENEX
- **Monsieur BOUDARD Yohann**
Commerciaux sédentaire, SAMSE, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS.
demeurant à MINZIER
- **Monsieur BOUFFARD-TOCAT Gerald**
Electronique design leader, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à REIGNIER-ESERY
- **Madame BOUILLET Graciella**
Femme de ménage, L'IMPERIAL PALACE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Madame BOUILLET Marine**
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à ANNECY
- **Madame BOURSSAUD Emilie**
Responsable comptabilité et fournisseur, MIGROS FRANCE, ARCHAMPS.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
- **Madame BOUTEILLON Guylaine**
Coordinatrice qualité, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à PRINGY
- **Monsieur BOUTRIA Ahkim**
Responsable d'unite activite service, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur BOYER Christophe**
Gestionnaire paie, MIGROS FRANCE, ARCHAMPS.
demeurant à ANNECY
- **Madame BOZON Christelle**
Chargé de recrutement, DLSI, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES
- **Madame BRIFFOD Calliopé**
Responsable contrôle de gestion, MIGROS FRANCE, ARCHAMPS.
demeurant à BONNE

- **Monsieur BROCHE Raphaël**
Chef d'équipe, CIFEА-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur BRONDEX Eric**
Responsable de secteur, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- **Monsieur BRUCHARD Mickaël**
Technicien méthodes de contrôle, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE-EN-
FAUCIGNY.
demeurant à MEGEVETTE
- **Madame BRUN CHANTAL Chantal Fernande**
Responsable de clientèle, AXA FRANCE VIE, NANTERRE.
demeurant à YVOIRE
- **Monsieur BUINOUD Fabrice**
Conducteur d engins, EUROVIA ALPES, PUBLIER.
demeurant à MEGEVETTE
- **Monsieur BUTTAY Geoffrey**
Superviseur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à BERNEX
- **Madame CADOUX Aude**
PDG, CHENEY SERIGRAPHIE, PRINGY.
demeurant à EPAGNY
- **Monsieur CAMPANA Olivier**
Superviseur de production, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à ANNECY
- **Madame CAN Dilek**
Technicien qualité, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à SCIENTRIER
- **Madame CAPALDI Béatrice**
Coordonnatrice sps, BUREAU ALPES CONTROLES, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur CAPIAUX Mickael**
Charpentier, FAVRAT CONSTRUCTION BOIS, ORCIER.
demeurant à PUBLIER
- **Monsieur CARLIOZ Laurent**
Chef d'équipe, CIFEА-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à RUMILLY
- **Madame CARRAUD Christine**
Assistante de direction, CFAI FORMAVENIR, ANNECY.
demeurant à CLUSES

- **Madame CARRION Stephanie**
Gestionnaire, MUTUELLE DE FRANCE UNIE, ANNECY.
demeurant à SILLINGY
- **Monsieur CARRON Philippe**
Directeur des activités services, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- **Madame CAVORET Sophie**
Maître d'hôtel, B.D.R., ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur CAYET-GILLOT Pascal**
Agent commercial indépendant, LEJEUNE*/JEAN MICHEL /, PARIS 12.
demeurant à TALLOIRES
- **Monsieur CAZE Pierre-André**
Responsable d'exploitation, SUEZ EAU INDUSTRIELLE, COURBEVOIE.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur CELTON Didier**
Chef de secteur remontees mecaniques, SOCIETE D'EXPLOITATION DES
REMONTEES MECANQUES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE
- **Madame CERNY Sylvie**
Secrétaire, MOLLIEUX INDUSTRIE, SCIONZIER.
demeurant à VOUGY
- **Madame CEYSSAT Isabelle**
Préparatrice en pharmacie, SNC PHARMACIE CROZET-SAUTERON, THYEZ.
demeurant à CLUSES
- **Monsieur CHABAUD Xavier**
Agent autoroutier d'entretien, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON
- **Madame CHALLAMEL Marie-Joëlle**
Employée, FONCIA MONT BLANC, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur CHALMET Pierre**
Ingénieur électronique, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX
- **Madame CHAMBON Aurélie**
Conductrice de machine, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à SALES
- **Madame CHAPUIS Sylvie**
Assistante polyvalente, ETS PERNAT EMILE SA, MARNAZ.
demeurant à THYEZ

- **Monsieur CHARVAZ Nicolas**
Technicien d'encadrement, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à CUVAT
- **Monsieur CHAVANNE Samuel**
Responsable bureau etude, BONTAZ CENTRE, MARNAZ.
demeurant à ARENTHON
- **Madame CHETTAR Hoda**
Analyste comptable, ALLIANZ I.A.R.D., COURBEVOIE.
demeurant à ANNECY
- **Madame CHEVALIER Sylvia**
Chargée d'achats et approvisionnements, MIGROS FRANCE, ARCHAMPS.
demeurant à CLARAFOND-ARCINE
- **Monsieur CILIONE Domenico**
Regleur, TECHNOCONTACT, CLUSES.
demeurant à THYEZ
- **Monsieur CLERC Laurent**
Responsable en douane, SAFRAM FRANCE, ETAUX.
demeurant à TANINGES
- **Madame CLOAREC Armelle**
Préparatrice en pharmacie, VEYRIAT PHARMACIE DE LA DOUANE, GAILLARD.
demeurant à VILLE-LA-GRAND
- **Madame COATALEN Delphine**
Responsable des caisses, SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE DIVONNE,
DIVONNE-LES-BAINS.
demeurant à MASSONGY
- **Monsieur COLLADOS Frederic**
Responsable de vente terrain, SOLOCAL, VILLEURBANNE.
demeurant à ANNECY
- **Madame COLLOMB Brigitte**
Infirmière, LNA ES, ANNECY.
demeurant à EPAGNY
- **Madame COMBEY Florence**
Chargée de projet client, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à RUMILLY
- **Madame COSGUN Ozlem**
Agent controle qualite, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à SCIONZIER
- **Madame COSSALTER Fabienne**
Adjointe responsable magasin, GROUPE SEB RETAILING, ECULLY.
demeurant à LORNAY

- **Madame COSSARD Sabrina**
Contrôleuse qualité, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER, THYEZ.
demeurant à THYEZ

- **Madame COURBON Christelle**
Secrétaire de direction, ASS LOCALE ADMR GROS CHENE-VIERAN, ARGONAY.
demeurant à SILLINGY

- **Madame COURTEUX-FOUZARI Sylvie**
Assistante direction, HOFFMANN AM CORPORATE, JUVIGNY.
demeurant à FILLINGES

- **Madame COURTOIS Geraldine**
Gestionnaire, MIGROS FRANCE, NEYDENS.
demeurant à VULBENS

- **Madame CREPIEUX Corinne**
Assistante service client france, MILLET MOUNTAIN GROUP SAS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- **Madame CRESTIN Nathalie**
Chef de réception, LE HAMEAU-ALBERT 1ER, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Madame CUVILLIER Severine**
Comptable, CFAI FORMAVENIR, THYEZ.
demeurant à THYEZ

- **Madame CUYER Sandrine**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- **Monsieur DAUVÉ Adrien**
Directeur général, SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES
D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE

- **Monsieur DE AZEVEDO Thierry**
Salarié, TOTALENERGIES PROXI SUD EST, LYON 2EME.
demeurant à VILLY-LE-BOUVERET

- **Madame DE BRITO MARQUES Maria Augusta**
Agents d'entretien, ONET SERVICES, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur DECUGIS Edouard Louis**
Gestionnaire de copropriété, CIE ALPINE DE PROMOTION IMMOBILIER,
ANNECY.
demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur DEDELOT David**
Canalisateur, SARL LATHUILLE FRERES MACONN, SAINT-JEAN-DE-SIXT.
demeurant à LES VILLARDS-SUR-THONES

- **Madame DEGALLAIX Carine**
Directrice d'agence, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à AYSE
- **Monsieur DEGHDAK El Yamine**
Conducteur de machine, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur DEGRANGE Bernard**
Acheteur, FERROPEM, LA LECHERE.
demeurant à SAINT-FERREOL
- **Madame DELHOMME Valérie**
Assistante commerciale, LA GERBE SAVOYARDE, ANNECY.
demeurant à SILLINGY
- **Monsieur DEMARTINI Emmanuel**
Pre-caleur, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à ANNECY
- **Madame DE ROSE Sonia**
Assistante administrative et comptable bilingue, PV-CP GESTION
EXPLOITATION, ANNECY.
demeurant à SILLINGY
- **Madame DERYCKE-JACQUES Julie**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à GRUFFY
- **Madame DESBIOLLES Hélène**
Coordinatrice des ventes, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, CONTAMINE-SUR-
ARVE.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
- **Monsieur DESBIOLLES Laurent**
Directeur de production, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à CRUSEILLES
- **Madame DHUYSER Stephanie**
Comptable, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES
- **Monsieur DOBEL Patrice**
Agent de parking, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à LES HOUCHES
- **Madame DONCQUE Valerie**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, ANNECY.
demeurant à EPAGNY
- **Madame DOUCE Nathalie**
Consultante en recrutement, DLSI, ANNECY.
demeurant à ETAUX

- **Monsieur DOUVILLE DE FRANSSU Guillaume**
Ingénieur, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à ANNECY

- **Madame DUARTE DE SOUSA Cecilia**
Conseiller assurance maladie prado, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à VALLIERES

- **Monsieur DUBRUEIL DINET Francis**
Employé de commerce, MIGROS FRANCE, ETREMBIERES.
demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur DUC Joel**
Operateur reprise, S.N.SAMAT, SCIENTRIER.
demeurant à SCIENTRIER

- **Monsieur DUCROZ Frederic**
Pisteur secouriste, SOCIETE DES TELEPORTES BETTEX MONT D'ARBOIS, SAINT-GERVAIS-LES-BAINS.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Monsieur DUCROZ Mathieu**
Agent de voie, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Monsieur DUPARC Philippe**
Responsable administrateur production et ordonnancement, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à POISY

- **Monsieur DUPESSEY Jean-Pierre**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-THOLOME

- **Monsieur DUPIN François**
Responsable magasin, GARAGE DUCHAMP, MARGENCEL.
demeurant à EVIAN-LES-BAINS

- **Madame DUPLAND Véronique**
Conseillère de vente, MINELLI SAS, PARIS.
demeurant à CHAVANOD

- **Monsieur DUPONT Michel**
Responsable atelier charpente, G3, DOMANCY.
demeurant à MAGLAND

- **Madame DUPONT Veronique**
Conseillère informatique services, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Madame DURPOIX Andreia**
Assistante commerciale, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur DUTIL Jean-Marc**
 Coordinateur maintenance mécanique, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
 demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame DUTRUEL Soline**
 1 ère de réception et gestionnaire rh, LE HAMEAU-ALBERT 1ER, CHAMONIX-
 MONT-BLANC.
 demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Madame DUVAL Claire**
 Deleguee a la medication familiale, BOIRON, MESSIMY.
 demeurant à ANNECY

- **Monsieur ES SEBBANI Morad**
 Magasinier preparateur, CLUFIX, CLUSES.
 demeurant à SCIONZIER

- **Madame FAVRE FELIX Laurence**
 Hotesse services clients, RELAIS FNAC, ANNECY.
 demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- **Monsieur FAVRE-ROCHEX René**
 Conducteur telep débrayable, SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CHAPELLE
 D'ABONDANCE ABREVIATION SELCA, CHATEL.
 demeurant à LA CHAPELLE-D'ABONDANCE

- **Madame FAYARD Caroline**
 Gestionnaire de flux, KIABI EUROPE, HEM.
 demeurant à SILLINGY

- **Monsieur FERRE Yannick**
 Auditeur prévention des fraudes, POLE EMPLOI, COLOMBES.
 demeurant à ANNECY

- **Madame FERRIERE Katy**
 Coordinatrice des ventes, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, CONTAMINE-SUR-
 ARVE.
 demeurant à THYEZ

- **Madame FERRON Anne**
 Gestionnaire clientèle bauque privée, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE
 ALPES, LYON 3EME.
 demeurant à ANNECY

- **Monsieur FILLATRE Maxime**
 Employe methode, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
 demeurant à ARMOY

- **Monsieur FOLCHER Nicolas**
 Electricien, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
 BONNEVILLE.
 demeurant à BONNEVILLE

- **Monsieur FOURNIER Thierry**
Chef d'équipe poseur, EPC, ANNECY.
demeurant à SALES

- **Madame FRANÇOIS Brigitte**
Chef de projet, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- **Madame GAFANESCH Karine**
Resp. caisses/qse/com, SOCIETE DES REMONTEES MECANIQUES LES
HOUCHES - SAINT GERVAIS, LES HOUCHES.
demeurant à LES HOUCHES

- **Monsieur GAILLARD Cyrille**
Ingénieur, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à REIGNIER-ESERY

- **Monsieur GAILLARD Francis**
Chef d'équipe, ORTEC ENVIRONNEMENT, AIX-EN-PROVENCE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur GARCEAU Michael**
Magasinier, CUSIN ET DUTRUEL SAS, DOUVAINE.
demeurant à BOEGE

- **Monsieur GARNIER Cyrille**
Technicien méthodes, BALL AEROSOL PACKAGING FRANCE S.A.S,
VALSERHONNE.
demeurant à SEYSSEL

- **Madame GAUTHIER Angélique**
Technicienne méthodes, UGITECH, UGINE.
demeurant à SEYTHENEX

- **Madame GAVARD Lauriane**
Responsable logistique, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à MEYTHET

- **Madame GENTIL-PERRET Muriel**
Technicienne de prestations expert, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE
SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur GEORGEL Vivien**
Employé, SODICRAN SA, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur GEORGEON Anthony**
Employé de bureau, SA TRANSPORTS FRANCONY, LE CHATELARD.
demeurant à FILLIÈRE

- **Monsieur GERFAUX Christophe**
Responsable technique, CIFEAM-KMG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à GRUFFY

- **Madame GERVAIS Danièle**
Assistante administrative, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à ONNION

- **Madame GEWINNER Deborah**
Déontologue, BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION, PARIS 8.
demeurant à MEGEVE

- **Monsieur GIRARD Nicolas**
Chef de secteur damage, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-
BLANC.
demeurant à PASSY

- **Madame GOLLIET-MERCIER Stéphanie**
Gestionnaire expéditions clients, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- **Madame GRANDCHAMP Maria Teresa**
Gestionnaire administration des ventes, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à ALLINGES

- **Monsieur GRARE Claude**
Agent de production, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur GRASELLINI Grégory**
Conducteur de machine, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à MOYE

- **Madame GREFFOZ Isabelle**
Chargée centrale de réservation, SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES
MECANIQUES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE

- **Monsieur GREZILLER Michel**
Responsable de salle, SOC DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur GROS Fabrice**
Technicien qualité, ITW SMPI, CLUSES.
demeurant à MONT-SAXONNEX

- **Monsieur GROSPERRIN Pascal**
Magasinier, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur GROSSET JANIN Guillaume**
Technicien de maintenance, G3, DOMANCY.
demeurant à DOMANCY

- **Monsieur GUEBEY Michel**
Chef d'équipe, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
BONNEVILLE.
demeurant à MIEUSSY

- **Monsieur GUILLOTON Mathias**
Technicien, STANLEY SECURITY FRANCE, IVRY-SUR-SEINE.
demeurant à THONES
- **Monsieur GUINET Claude - Christophe**
Directeur de clientèle, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à SAINT-FELIX
- **Monsieur HADJI Khadraoui**
Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à CLUSES
- **Monsieur HAENSENBERGER Jérôme**
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, ANNECY.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON
- **Madame HAGEN Christine**
Chargée de projet client, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à VALLIERES
- **Monsieur HALARY Frédéric**
Spécialiste gestion des données, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur HEGELBACHER Frédéric**
Ingénieur - responsable uad, BONTAZ CENTRE R&D, MARNAZ.
demeurant à PRINGY
- **Madame HEMERY Julie**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- **Monsieur HEMISSI Jamel**
Team leader, KONGSBERG DRIVELINE SYSTEMS SAS, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER
- **Madame HEUREUX Amandine**
Assistante commerciale, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, CONTAMINE-SUR-
ARVE.
demeurant à BONNEVILLE
- **Madame HOTEPLIN Catherine**
Opératrice de production, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ
- **Monsieur HOUSSIN Mickael**
Responsable adm et regional, COLAS RAIL, GREY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur HO Van Sy**
Conducteur de machine, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- **Monsieur HUE Anthony**
Technicien de maintenance, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à COMBLOUX

- **Madame HUMBERT Virginie**
Préparatrice en pharmacie, SNC PHARMACIE CHAMOT-BARTHELEMY-CLERC, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS.
demeurant à CRUSEILLES

- **Madame JANIN Ghislaine**
Conseiller patrimonial, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC, ANNECY.
demeurant à VAULX

- **Monsieur JEBRI Mahmoud**
Opérateur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à CLUSES

- **Madame JOSSERAND Stephanie**
Secrétaire regulation, CLINIQUE D'ARGONAY, ARGONAY.
demeurant à GROISY

- **Monsieur KHADICH Nasser**
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur KINGSLEY BALENDRA Joseph**
Responsable d'équipe, LAITERIE BAIKO, ARCHAMPS.
demeurant à PERRIGNIER

- **Madame LABRUNIE Stéphanie**
Chef de service, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, VILLE-LA-GRAND.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- **Monsieur LAGARDE Christophe**
Magasinier cariste, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à ARGONAY

- **Monsieur LAMELAS José**
Régleur, REBOUL S.A.S., CHAVANOD.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- **Monsieur LAPLACE Laurent**
Preparateur de pate, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à PUBLIER

- **Madame LAPLACE Lysiane**
Assistante administrative, TERACTION, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- **Monsieur LAVARENNE Gaetan**
Conseiller territorial, CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE LA HAUTE SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur LEBEE Kevin**
Electricien, MOLLIEUX INDUSTRIE, SCIONZIER.
demeurant à SCIONZIER

- **Monsieur LECERF Stephane**
Operateur nettoyage, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame LECLERCQ Katia**
Comptable, CABINET MICHEL DECARRE ET ASSOCIES, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- **Madame LECLERCQ Michèle**
Experte picker packer, KONGSBERG DRIVELINE SYSTEMS SAS, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- **Madame LECORCHE Maud**
Conseillère technique thématique, CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE LA HAUTE SAVOIE, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- **Madame LEFEVRE Anne**
Comptable, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à SCIONZIER

- **Madame LEMOINE Severine**
Cadre comptable, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Monsieur LEROU Jerome**
Opérateur pc, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à ANNECY

- **Madame LE VANNIER Dominique**
Secrétaire, KPMG, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur LIODENOT Pascal**
Responsable logistique, LA GERBE SAVOYARDE, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- **Madame LOUVIER Béatrice**
Directrice animation sociétariat, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES, LYON 3EME.
demeurant à LES CONTAMINES-MONTJOIE

- **Monsieur LOUVIER Jean-Louis**
Agent autoroutier patrouilleur, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à PASSY
- **Madame MAGNIN Marie**
Hôtesse de vente front office, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à SALLANCHES
- **Madame MARANTE Rita**
Assistante administrative service clients, PITNEY BOWES, SAINT-DENIS.
demeurant à ANNEMASSE
- **Monsieur MARSAULT Didier**
Chef magasinier responsable infrastructures, SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIKES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à TANINGES
- **Monsieur MARSURA Didier**
Conducteur de machine, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY
- **Madame MARTINEZ Audrey**
Directrice agence, BANQUE LAYDERNIER, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Madame MARTIN Isabella**
Vendeuse, KERIA, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à SILLINGY
- **Madame MASSON Florence**
Analyste programmeur polyvalent, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à HERY-SUR-ALBY
- **Madame MASSON Sandrine**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, ANNECY.
demeurant à SAINT-EUSTACHE
- **Monsieur MASSOT Jean-Francois**
Responsable bpo process metier rh, VALEO MANAGEMENT SERVICES, PARIS 17.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS
- **Monsieur MASTOURI Salim**
Opérateur nettoyage, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur MATHIS Michel**
Ouvrier, THALES AVS FRANCE SAS, THONON-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame MEIGNAN Sonia**
Gestionnaire prestations, UNION DE GROUPE MUTUALISTE ENTIS LES
MUTUELLES DE L'ETRE, ANNECY.
demeurant à CHILLY

- **Monsieur MERLOZ-MARTINEZ Jean-Yves**
Responsable du magasin, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à MARCELLAZ-ALBANAIS

- **Monsieur MERZÉ Frédéric**
Agent routier, AREA, BRON.
demeurant à EPAGNY

- **Monsieur METRAL Michel**
Chef d'atelier, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
BONNEVILLE.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-THOLOME

- **Madame MICLO Isabelle**
Directeur qualité, DANONE, PARIS 9.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- **Monsieur MILESI David**
Responsable adjoint activité production, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL
HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- **Monsieur MOLIN Jacques**
Responsable magasin, JEAN LAIN AUTOMOBILES SA, ANNEMASSE.
demeurant à PUBLIER

- **Madame MONCHATRE Valerie**
Adjointe du drh, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à LULLIN

- **Monsieur MONTEIL Frédéric**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- **Madame MOREL Brune**
Responsable communication interne, UGITECH, UGINE.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- **Monsieur MOREL Stephane**
Agent technique d'atelier, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à PERS-JUSSY

- **Monsieur MOUMDJIAN Arnaud**
Directeur général délégué, SOC DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE,
ANNEMASSE.
demeurant à SAINT-SIGISMOND

- **Madame MUFFAT Géraldine**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Monsieur MÜHL Christophe**
Ingenieur electronique, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à FILLIÈRE
- **Monsieur NEMANE Lionel**
Inspecteur manager commercial, AXA FRANCE IARD, NANTERRE.
demeurant à SALES
- **Madame NOUAR Nathalie**
Agent maitrise responsable caisse, PASSYDIS SA, PASSY.
demeurant à PASSY
- **Madame NOVELLON Magali**
Responsable Garantie, JEAN LAIN AUTOMOBILES SA, ANNEMASSE.
demeurant à CHENS-SUR-LEMAN
- **Monsieur ORTEGA Jerome**
Agent autoroutier patrouilleur, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à MARNAZ
- **Monsieur OUDGHIRI HASSANI El Hadi**
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur OURAISS Kamal**
Regleur cn referent, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER, THYEZ.
demeurant à MARNAZ
- **Madame OUVRIER-BUFFET Christine**
Assistante d'agence, SAMSE, SAINT PIERRE D'ALBIGNY.
demeurant à PRAZ-SUR-ARLY
- **Monsieur PAGET Michel**
Mécanicien monteur tuyauteur, CIRBUS COMPRESSEURS, VALLIERES-SUR-FIER.
demeurant à SAINT-FELIX
- **Madame PAITA Marie**
Employee commerciale, MIGROS FRANCE, ETREMBIERES.
demeurant à ETREMBIERES
- **Madame PANDAL Evelyne**
Chef de projet, TERACTEM, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Madame PARPETTE Yvelise**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à SAINT-SIGISMOND
- **Monsieur PATENOTTE Gregory**
Magasinier, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

- **Madame PATIN Valérie**
APM, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX
- **Madame PERDRIX Pascale**
Technicienne de laboratoire, ORIADE NOVIALE, ECHIROLLES.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX
- **Monsieur PERILLAT MERCEROZ Sylvain**
Technicien, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à SAINT-FERREOL
- **Monsieur PERNOUD Fabrice**
Agent de maîtrise responsable de maintenance, SOCIETE D'EXPLOITATION
DES REMONTEES MECANIQUES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-
FRASSE.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE
- **Monsieur PERRENOUD Robert**
Agent autoroutier d'entretien, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à AMANCY
- **Monsieur PERROUD Jean Luc**
Cgp, ALLIANZ VIE, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à CRANVES-SALES
- **Madame PETERS Peggy**
Innovation business partner, AC NIELSEN, BEZONS.
demeurant à ANNECY
- **Madame PETITTI Caroline**
Responsable de la documentation des matières premières, BAYER
HEALTHCARE SAS, LOOS.
demeurant à MIEUSSY
- **Monsieur PÉTROD Claude**
Ap 51, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
demeurant à PERRIGNIER
- **Madame PICCOT-CREZOLLET Maryse**
Assistante administrative et commerciale, BMRA, CHAMBERY.
demeurant à BELLEVAUX
- **Monsieur PINTO DA COSTA Paulo**
Conducteur d'engin - chef d'équipe, SA D'ENTREPR E DAZZA ET CIE, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur PINTO Olivier**
Régleur polyvalent, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à RUMILLY

- **Monsieur PIODELLA Jerome**
Conducteur engin damage, SOCIETE DES TELEPORTES BETTEX MONT
D'ARBOIS, SAINT-GERVAIS-LES-BAINS.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Monsieur PIROT Sébastien**
Responsable service développement système d'information, BUREAU ALPES
CONTROLES, ANNECY.
demeurant à THUSY

- **Monsieur POILLOT Jacky**
Responsable assistance technique, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur POTIER Sebastien**
Technicien electromenager, DARTY GRAND EST, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à SALLANCHES

- **Madame PRAUD Guylaine**
Conseillère de vente, AUCHAN HYPERMARCHE, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- **Monsieur PROUST Sylvain**
Chef de projet, CLUFIX, CLUSES.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Madame PROVENZA Nadege**
Hotesse d'accueil, CLINIQUE D'ARGONAY, ARGONAY.
demeurant à QUINTAL

- **Madame PULISCIANO Elodie**
Responsable de clientele, EUREX - FIDUCIAIRE EUROPEENNE, ANNECY.
demeurant à ALEX

- **Monsieur PUPPINI Christophe**
Manager commercial, SYSCO FRANCE SAS, ARGONAY.
demeurant à ESSERT-ROMAND

- **Monsieur RAHOUI Ouali**
Agent logistique, KONGSBERG DRIVELINE SYSTEMS SAS, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur REALAN Eric**
Plateforme manager, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- **Monsieur REIGNIER Sylvain**
Ingénieur technique, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à SAINT-FERREOL

- **Monsieur REMONNAY Stéphane**
Directeur de magasin optique, UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT
BLANC, ANNECY.
demeurant à SEVRIER

- **Madame RENE Claire**
Opérateur pc, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
BONNEVILLE.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Monsieur REVET SERVETTAZ Stephane**
Technicien methodes, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à ANNECY

- **Madame RIESEN Michelle**
Opératrice d'assemblage, CARRIER CULOZ SA, CULOZ.
demeurant à SEYSSEL

- **Monsieur RISS Franck**
Conseiller en évolution professionnelle, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à VANZY

- **Madame ROCH Amélie**
Gestionnaire rh, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à PERS-JUSSY

- **Monsieur RODA Jean-Franck**
Acheteur et responsable gestion des données techniques, DJC DECOLLETAGE
JEAN CORDIER, THYEZ.
demeurant à CLUSES

- **Madame RODRIGUES DA FONSECA Simone**
Gestionnaire référent - filière prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame ROMERIE Cecile**
Gestionnaire de paies, AUDREX, CHAVANOD.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur ROSTAN Julien**
Agent routier, AREA, BRON.
demeurant à POISY

- **Monsieur ROUSSEAU Stephane**
Gestionnaire commercial, LA BOITE A OUTILS, ANNECY.
demeurant à THONES

- **Madame ROUX Nadine**
Conductrice de lignes, ITW SMPI, CLUSES.
demeurant à NANCY-SUR-CLUSES

- **Monsieur SAGE Raphael**
Manoeuvre, SA D'ENTREPRENRISE DAZZA ET CIE, PUBLIER.
demeurant à PUBLIER

- **Monsieur SAIDI Fathi Ben Sebti**
Maçon, COLAS FRANCE, PERRIGNIER.
demeurant à ANNEMASSE

- **Madame SAINT MARTIN Sandie**
Approvisionnement référent, GRID SOLUTIONS, AIX-LES-BAINS.
demeurant à VILLAZ
- **Monsieur SAMPSON Franck**
Technicien iad blanc expert, DARTY GRAND EST, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à CORDON
- **Monsieur SANCEY Eddy**
Chauffeur-livreur, TOTALENERGIES PROXI SUD EST, VALSERHONE.
demeurant à VIRY
- **Madame SANIEZ Vanessa**
Assistante technique et réglementaire, UNION DE GROUPE MUTUALISTE ENTIS
LES MUTUELLES DE L'ETRE, ANNECY.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur SAUMET Christophe**
Ingénieur recherche et développement industrie pharmaceutique, BAYER
HEALTHCARE SAS, GAILLARD.
demeurant à MARCELLAZ
- **Monsieur SAUVAGEOT Cyril**
Opérateur Shipping, TOTSA TOTALENERGIES TRADING SA, .
demeurant à MONNETIER-MORNEX
- **Monsieur SEKKAK Abdelhalim**
Coordinateur cariste atelier, KONGSBERG DRIVELINE SYSTEMS SAS, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER
- **Monsieur SILLON Jean Chrisophe**
Responsable bureau d'études, CARTONNAGES DU DAUPHINE, CHAMP PRES
FROGES (LE).
demeurant à ANNECY
- **Monsieur SIMOUNE Hassan**
Regleur, TECHNOCONTACT, CLUSES.
demeurant à THYEZ
- **Monsieur SOMMA David**
Chef de groupe transit, BOLLORE LOGISTICS, POISY.
demeurant à SAINT-FERREOL
- **Madame SOMMA Marie -Angélique**
Responsable administrative, FONCIA CIMES DE SAVOIE, ALBERTVILLE.
demeurant à SAINT-FERREOL
- **Monsieur SONTTHONNAX Romain**
Technicien méthodes outils coupants, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à FILLIÈRE
- **Monsieur SPINA Fabrice**
Decolleteur, ETABLISSEMENTS ALPEX, MAGLAND.
demeurant à SCIONZIER

- **Madame TAORMINA Catherine**
Comptable, SODISTOUR, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à LES HOUCHES

- **Monsieur TASPINAR Ertugrul**
Responsable d'équipe développement en électronique, D A V, VETRAZ-
MONTHOUX.
demeurant à AMBILLY

- **Monsieur TAVARES-GONCALVES Mickaël**
Contrôleur préparation expédition, INDUSTRIE DES POUDRES SPHERIQUES,
ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- **Madame TEXIER Jocelyne**
Conducteur régulateur polyvalent, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Monsieur THABUIS Thierry**
Responsable administratif et financier, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER,
THYEZ.
demeurant à CORNIER

- **Monsieur THIRION Raphael**
Conseiller pôle emploi, POLE EMPLOI, THONON-LES-BAINS.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- **Madame THOMASSET Armelle**
Superviseur plateforme manuel, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à NONGLARD

- **Madame THOMASSET Helene**
Gestionnaire de flux, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à EPAGNY

- **Madame TOCCANIER Anne**
Charge d'affaires, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES,
CRUSEILLES.
demeurant à ANDILLY

- **Madame TRABICHET Christiane**
Agent de production, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
demeurant à VAILLY

- **Madame TURCHI Marie-Helene**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- **Monsieur VAGNEUX Luc**
Technicien de maintenance, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à MASSINGY

- **Madame VALAT Aurelie**
Referent technique prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur VALES Jean Paul**
Team leader logistique, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE
- **Madame VALEZIM Fabienne**
Assistante direction, BAYER HEALTHCARE SAS, LOOS.
demeurant à THYEZ
- **Monsieur VANHOESERLANDE Kevin**
Responsable de clientele, HEINEKEN ENTREPRISE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
- **Madame VANHOUTTE Marjorie**
Conseillère a l'emploi, POLE EMPLOI, PARIS 20.
demeurant à EPAGNY
- **Madame VANTROYEN Marie-Thérèse**
Chef de groupe entretien, SODEXO - STE FR RESTAURATION SERVICES, LE HAILLAN.
demeurant à LORNAY
- **Madame VAVY Edinah**
Prothésiste dentaire, UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT BLANC, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Madame VENANCIO Carine**
Conseillère clientèle, GARAGE DUCHAMP, MARGENCEL.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS
- **Madame VENDOUX Nadège**
Employée, CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE -CCS, STRASBOURG.
demeurant à VILLAZ
- **Monsieur VERNAZ-FRANCHY Eddy**
Responsable administratif et financier, FINAVRAT, ORCIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur VEYRAT DE LACHENAL Alain**
Technicien de fabrication, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à LATHUILE
- **Monsieur VIDAL LOTTIN Sébastien**
Opérateur conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Madame VINCENT Christiane**
Assistante de direction, TERACTION, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame VINIAMAND Sandrine**
Respons. adj. pt vente & pc secours, SOCIETE DES REMONTEES MECANIQUES
LES HOUCHES - SAINT GERVAIS, LES HOUCHES.
demeurant à SALLANCHES

- **Madame VOLLAND Stephanie**
Attachée commerciale, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES,
ANNECY.
demeurant à BLOYE

- **Madame VOSSENAT Nathalie**
Infirmiere de bloc operatoire et personne competence en radioprotection,
CLINIQUE D'ARGONAY, ARGONAY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur WARNERY Antoine**
Expert technique, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- **Monsieur WEBER Stéphane**
Chauffeur poids lourds, ORTEC ENVIRONNEMENT, AIX-EN-PROVENCE.
demeurant à PUBLIER

- **Monsieur ZAGIEL Stephane**
Cadre technique, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur ZWICK Alain**
Ouvrier polyvalent, GROUPE BIGARD, BONNEVILLE.
demeurant à BONNEVILLE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur AISSAOUI Kemel**
Technicien amelioration continue, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur ALLAMAND Didier**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- **Madame ANDRZEJEWSKI Christelle**
Technicien gestion santé prévoyance, AESIO MUTUELLE, PARIS 8.
demeurant à SEYNOD

- **Madame ANGLADA Veronique**
Manager de rayon, MIGROS FRANCE, ETREMBIERES.
demeurant à ARENTHON

- **Madame AVELENS PEREIRA Joao Augusto**
Technico-commercial sedentaire, SMG, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- **Monsieur AYMONIER Marc**
Attaché technico commercial, COFIRHAD, SAINT-DENIS-LES-BOURG.
demeurant à HERY-SUR-ALBY
- **Monsieur BAK Rajmund**
Directeur délégué, CFAI FORMAVENIR, THYEZ.
demeurant à ONNION
- **Monsieur BARBOTIN Christian**
Chef de projet méthode, REBOUL S.A.S., CHAVANOD.
demeurant à ANNECY
- **Madame BAZ Valerie**
Pnc, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur BELANGER Noël**
Agent logistique polyvalent expert, FRANCE BOISSONS PAYS DE SAVOIE,
ANNEMASSE.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur BELLET Jacques**
Technicien de maintenance, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT
- **Madame BERNARDON Christine**
Operatrice conditionnement implantologie, ETABLISSEMENTS ANTHOGRYR,
SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES
- **Madame BERNO Marie-France**
Gestionnaire de caisses, MIGROS FRANCE, ETREMBIERES.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS
- **Madame BERSIER Evelyne**
Chargee d'affaires promotion immobiliere, LYONNAISE DE BANQUE, LYON
1ER.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS
- **Monsieur BESSEAS Franck**
Chargé de projet, CARRIER CULOZ SA, CULOZ.
demeurant à FILLIÈRE
- **Madame BETEND Véronique**
Comptable, 3B CONSTRUCTION, CHOISY.
demeurant à CHOISY
- **Monsieur BICCHERAÏ Jean-Pierre**
Responsable pole service leader, DARTY GRAND EST, ANNEMASSE.
demeurant à VAULX
- **Madame BILLOUD Myriam**
Assistante rh, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame BILLOUD Sylvaine**
 Chef d'équipe de vente/administrative, SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA
 CHAPELLE D'ABONDANCE ABREVIATION SELCA, CHATEL.
 demeurant à ABONDANCE

- **Madame BLAISE Anne-Véronique**
 Agent de direction, U R S S A F RHONE ALPES, VENISSIEUX.
 demeurant à ANNECY

- **Madame BLANC Annick**
 Commerciale, BARRY CALLEBAUT FRANCE, HARDRICOURT.
 demeurant à ARGONAY

- **Madame BLANC Christine**
 Assistante qualité, CIRRUS COMPRESSEURS, VALLIERES-SUR-FIER.
 demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- **Monsieur BLANC Christophe**
 Technicien metteur au point laquage / deco, REBOUL S.A.S., CHAVANOD.
 demeurant à RUMILLY

- **Monsieur BOCHATON Paul**
 Conducteur coordinateur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
 demeurant à LARRINGES

- **Madame BOCQUET Dina**
 Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
 demeurant à ANNECY

- **Madame BONNAZ Odile**
 Operatrice de tri, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
 demeurant à MARNAZ

- **Madame BORGARELLI Veronique**
 Comptable, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
 demeurant à LES HOUCHES

- **Monsieur BOSSE-PLATIERE Bernard**
 Cadre etudes, COLAS FRANCE, PERRIGNIER.
 demeurant à MARGENCEL

- **Monsieur BOUCHEMAL Laurent**
 Coordinateur packaging client, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
 demeurant à VAILLY

- **Monsieur BOUHADRA Farouk**
 Technicien de production, THALES AVS FRANCE SAS, THONON-LES-BAINS.
 demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur BOURGEOIS Pierre Alain**
 Technicien electro auto, H2S ANNECY, ANNECY.
 demeurant à MOYE

- **Madame BOZZETTO Myriam**
Responsable communication bu france, FAERCH FRANCE SAS, EPAGNY METZ
TESSY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX
- **Madame BRUAND Christelle**
Secrétaire comptable, CSF INOX, RUMILLY.
demeurant à BLOYE
- **Monsieur BRU Christian**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à VOUGY
- **Monsieur BRUSSOZ Patrick**
Cadre assimilé d'etudes, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à ANNECY
- **Madame BURGER Hélène**
Inspecteur, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX
- **Madame BURNET Sylvie**
Directrice, CHATEL RESERVATION, CHATEL.
demeurant à CHATEL
- **Monsieur CAMBERLIN Mickael**
Peintre plaquiste, CHARVIN PEINTURE, SAINT-JORIOZ.
demeurant à SEYTHENEX
- **Monsieur CAPONE Alfred**
Conducteur de machine, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY
- **Madame CARRAUD Christine**
Assistante de direction, CFAI FORMAVENIR, ANNECY.
demeurant à CLUSES
- **Monsieur CARRERA Pascal**
Technicien d'etudes, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à LATHUILE
- **Monsieur CARRON Christophe**
Assureur vie, LA MONDIALE GROUPE, ANNECY.
demeurant à SILLINGY
- **Madame CARTIER Christine**
Employee commerciale, MIGROS FRANCE, ETREMBIERES.
demeurant à ANNEMASSE
- **Madame CASSANO Maria Pia**
Technicien controleur, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- **Madame CAVORET Sophie**
Maître d'hôtel, B.D.R., ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur CHAMEL Olivier**
Chef d exploitation, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-
BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Madame CONSEIL Stella**
Agent qualité production, ITW SMPI, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- **Madame COUDIERE Sandrine**
Conseiller clientele professionnelle, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE
ALPES, LYON 3EME.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- **Madame CREPIEUX Corinne**
Assistante service client france, MILLET MOUNTAIN GROUP SAS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- **Monsieur CURSAT Pascal**
Agent de production, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
demeurant à VAILLY

- **Madame DA COSTA Sandrine**
Assistante commerciale - adv, SECAM, MARNAZ.
demeurant à SCIENTRIER

- **Monsieur DADAGLIO Atila**
Monteur raccordeur telecom, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - TELECOM SUD
EST, AMBERIEUX.
demeurant à SEYTHENEX

- **Monsieur DAGET Jean-Claude**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ANNEMASSE.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX

- **Monsieur DARVES-BLANC Laurent**
Expert voix, NXO FRANCE, MERY.
demeurant à SCIONZIER

- **Monsieur DAVID Martial**
Conducteur téléporte débrayable, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
demeurant à CHATEL

- **Madame DAYVE Lauren**
Responsable qualité environnement, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Monsieur DECAMME David**
Responsable méthodes, UGITECH, UGINE.
demeurant à SAINT-FERREOL

- **Monsieur DEGRANGE Bernard**
Acheteur, FERROPEM, LA LECHERE.
demeurant à SAINT-FERREOL
- **Madame DEGRANGE Katia**
Logisticienne, UGITECH, UGINE.
demeurant à SAINT-FERREOL
- **Madame DELORME Yolande**
Operatrice montage, ETABLISSEMENTS ANTHOGYR, SALLANCHES.
demeurant à MAGLAND
- **Madame DEMARTINI Maria**
Operatrice / suppléante auditrice qualité, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ
TESSY.
demeurant à ANNECY
- **Madame DESBUISSON Sylvie**
Agent qualité référent, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARNAZ
- **Madame DIAS Salette**
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Madame DONCQUE Valerie**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, ANNECY.
demeurant à EPAGNY
- **Monsieur DUC Denis**
Chef atelier, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à MARIGNIER
- **Monsieur DUCLOS Loic**
Chargé de mission, UNEDIC, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur DUCROZ Laurent**
Chef de secteur pistes, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-
BLANC.
demeurant à DOMANCY
- **Madame DUVAL Marie-Francoise**
Superviseur local de surveillance, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL
MONT BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à AMANCY
- **Madame DUVERNAY Fabienne**
Gestionnaire de paie, MIGROS FRANCE, ARCHAMPS.
demeurant à REIGNIER-ESERY
- **Monsieur ERBA David**
Opérateur pompage, THALES AVS FRANCE SAS, THONON-LES-BAINS.
demeurant à PUBLIER

- **Monsieur ESTEVES Carlos**
Chef de secteur, LEROY MERLIN FRANCE, VILLE-LA-GRAND.
demeurant à CHAVANOD

- **Monsieur FOURNIER Thierry**
Chef d equipe poseur, EPC, ANNECY.
demeurant à SALES

- **Madame GALAY Magali**
Forfaitiste, CHATEL RESERVATION, CHATEL.
demeurant à LA CHAPELLE-D'ABONDANCE

- **Monsieur GALLIOT Didier**
Responsable ordonnancement, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à Versonnex

- **Madame GAMBACORTA Marina**
Assistante commerciale CHR, FRANCE BOISSONS PAYS DE SAVOIE,
ANNEMASSE.
demeurant à SALLANCHES

- **Madame GAROFALO Catherine**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame GERVAIS Danièle**
Assistante administrative, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à ONNION

- **Monsieur GHERBEZZA Alain**
Technicien metteur au point, REBOUL S.A.S., CHAVANOD.
demeurant à VALLIERES

- **Madame GIRARD Laurence**
Acheteuse, POLE EMPLOI, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- **Madame GIRIN Marilyne**
Employe commercial confirme, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- **Madame GOLIARD Agnes**
Referent metier, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à METZ-TESSY

- **Monsieur GONDO Maurice**
Magasinier menuisier, LALLIARD, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

- **Monsieur GOUDEAU David**
Technicien sav, INDEX FRANCE SARL, BONNEVILLE.
demeurant à BOEGE

- **Monsieur GOUR Stéphane**
Electromécanicien, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- **Madame GRADEL Christele**
Referent technique accueil, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à MAGLAND

- **Monsieur GRUFFAT Jean-Marc**
Ingénieur, AVENTICS HOLDING S.A.S., BONNEVILLE.
demeurant à EPAGNY

- **Monsieur GRUMEAU Stephane**
Referent technique accueil, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à POISY

- **Monsieur GUEBEY Michel**
Chef d'équipe, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
BONNEVILLE.
demeurant à MIEUSSY

- **Madame GUILLOIS Claire**
Manager de branche activite support, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE
SAVOI, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- **Monsieur HABERT Pascal**
Gestionnaire de copropriété, AGENCE TISSOT, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- **Monsieur HEBETTE Luc**
Cadre de banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON
3EME.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- **Madame HODYK Valerie**
Referent technique accueil, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame HOUDAN Sophie**
Assistante de direction, ACTION LOGEMENT SERVICES, ANNECY.
demeurant à GRUFFY

- **Madame IVARS Patricia**
Assistante sociale chef adjointe, CAISSE D ASSURANCE RETRAITE ET DE
SANTE AU TRAVAIL RHONE ALPES, ANNECY.
demeurant à CLARAFOND-ARCINE

- **Madame JOSSERAND Marie Pierre**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame JOUSSELIN Christelle**
Comptable, CLUFIX, CLUSES.
demeurant à MIEUSSY

- **Monsieur KOWECKA Jerome**
Cadre ressources humaines, THALES GLOBAL SERVICES SAS, VELIZY-
VILLACOUBLAY.
demeurant à LYAUD

- **Madame LAFFIN Eliane**
Conseillère en gestion de droit, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à ARENTHON

- **Madame LAMOUILLE Sophie**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur LANÇON Christian**
Technicien, D A V, CRETEIL.
demeurant à NANGY

- **Madame LAYAT Anne Marie**
Ouvrière spécialisée, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à VILLE-EN-SALLAZ

- **Madame LECLERCQ Katia**
Comptable, CABINET MICHEL DECARRE ET ASSOCIES, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- **Monsieur LE COURT DE BERU Hubert**
Inspecteur principal service système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES,
VILLEPINTE.
demeurant à REIGNIER-ESERY

- **Madame LEFEVRE Anne**
Comptable, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à SCIONZIER

- **Monsieur LE Minh-Chau**
Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur LE NORRY Franck**
Technicien, UGITECH, UGINE.
demeurant à VAL DE CHAISE

- **Monsieur LITRE Jean Marie**
Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur LOQUET Lionel**
Responsable ingénierie et procédés de fabrication, REBOUL S.A.S.,
CHAVANOD.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur LOUVIER Jean-Louis**
Agent autoroutier patrouilleur, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à PASSY

- **Madame MANDRAY Annick**
Secrétaire, ADAM SAVOIE AND PARTNERS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- **Monsieur MANESSE Bruno**
Decolleteur, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur MARIN CUDRAZ Pascal**
Chef de secteur remonteés mecaniques, COMPAGNIE DU MONT BLANC,
CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Monsieur MARMOUD Paul Henri**
Directeur d agence, AUDREX, THONON-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur MARSALUT Didier**
Chef magasinier responsable infrastructures, SOCIETE D'EXPLOITATION DES
REMONTEES MECANIQUES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à TANINGES

- **Madame MARTINS DA SILVA Valerie**
Agent administratif, POLE EMPLOI, CHAVANOD.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- **Madame MASSON Laurence**
Conseillère pole service leader, DARTY GRAND EST, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à EPAGNY

- **Monsieur MATHIS Michel**
Ouvrier, THALES AVS FRANCE SAS, THONON-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame MATTUTZU Mireille**
Chargee de developpement agence, AXA FRANCE IARD, LYON 6EME.
demeurant à ANNECY

- **Madame MELIERE Sandrine**
Chargée d'affaires professionnels, LYONNAISE DE BANQUE, ANNECY.
demeurant à CHEVALINE

- **Monsieur MERMIN Yvan**
Technicien de contrôle, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SEYTHENEX

- **Monsieur METRAL Michel**
 Chef d'atelier, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
 BONNEVILLE.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-THOLOME

- **Monsieur MICHEL Patrice**
 Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
 demeurant à MARNAZ

- **Madame MICLO Isabelle**
 Directeur qualite, DANONE, PARIS 9.
 demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- **Madame MIOT Nelly**
 Prothesiste dentaire, UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT BLANC,
 ANNECY.
 demeurant à CLUSES

- **Madame MOCELLIN Corinne**
 Directrice du comité de certification, IPAC, LE BOURGET-DU-LAC.
 demeurant à ANNECY

- **Madame MORANDAT Pascale**
 Opérateur pc, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT BLANC,
 BONNEVILLE.
 demeurant à VIRY

- **Madame MORENS Martine**
 Chef de projet exploitation informatique, CIFEA-MKG, MARIGNY-SAINT-
 MARCEL.
 demeurant à POISY

- **Madame MORGANT Danielle**
 Retraité, ARDEX, CLUSES.
 demeurant à CLUSES

- **Monsieur MORTREUX Samuel**
 Responsable scm, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
 demeurant à ANNECY

- **Monsieur MOTA SIMAO Joao Paul**
 Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
 demeurant à MARIGNIER

- **Madame MUCKENBRUNN Frédérique**
 Adjoint au responsable de centre, UNEDIC, ANNECY.
 demeurant à ANNECY

- **Madame NAVARRO Ingeborg**
 Gestionnaire administration des ventes, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
 demeurant à PUBLIER

- **Monsieur NGUYEN Trong Toan**
 Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
 demeurant à THYEZ

- **Monsieur NICOLLET Christophe**
Mecanicien maintenance, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à CORNIER

- **Monsieur ORSET Serge**
Référent métier, POLE EMPLOI, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- **Monsieur OYON Didier**
Responsable agence bureau alpes contrôles annecy, BUREAU ALPES
CONTROLES, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- **Monsieur PAGET Michel**
Mécanicien monteur tuyauteur, CIRRUS COMPRESSEURS, VALLIERES-SUR-FIER.
demeurant à SAINT-FELIX

- **Monsieur PALLUD Jean Luc**
Directeur administratif et financier, COMPAGNIE DU MONT BLANC,
CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à PASSY

- **Madame PALLUD Marie-Line**
Receveur chef, AREA, BRON.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- **Monsieur PEDARRE Patrick**
Trésorier et credit manager, UGITECH, UGINE.
demeurant à ALEX

- **Madame PELLENC Christine**
Adjointe chef de coffre, L'IMPERIAL PALACE, ANNECY.
demeurant à SEVRIER

- **Monsieur PERNOUD Fabrice**
Agent de maîtrise responsable de maintenance, SOCIETE D'EXPLOITATION
DES REMONTEES MECANIQUES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-
FRASSE.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE

- **Monsieur PERRENOUD Robert**
Agent autoroutier d'entretien, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à AMANCY

- **Madame PERRISSOUD Sabine**
Chef de mission, AUDREX, CHAVANOD.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Madame PESTIAUX Sandrine**
Directrice de magasin, SOCULTUR, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à EPAGNY

- **Madame PETTIER Danielle**
Gerante, COMPASS GROUP FRANCE, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à CUVAT

- **Madame PINCHERELLE Catherine**
Controleuse, TECHNOCONTACT, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- **Madame PLASSARD Carole**
Assistante d'agence, MAURIS BOIS, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- **Madame POETTOZ Martine**
Responsable administratif et financier, SMG, ANNECY.
demeurant à ARGONAY

- **Madame PORFIRIO COSTA Diana**
Referent technique en comptabilite, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- **Madame PORNET Frederique**
Assistante commerciale, BANQUE LAYDERNIER, LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à SALLANCHES

- **Monsieur PORTIER Bernard**
Technicien d'etudes, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- **Monsieur PORTIER Eric**
Preparateur outillage, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- **Monsieur POZZA Sergio**
Equipier sécurité trafic, SOC GEST TUNNEL MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à LES HOUCHES

- **Monsieur QUENTIN Ludovic**
Chef secteur gestion des temps, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Monsieur QUIQUE Christian**
Opérateur de nettoyage, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame RACLOZ Christiane**
Employée de bureau, BMVIROLLE, VILLE-LA-GRAND.
demeurant à MARNAZ

- **Monsieur RAMIREZ Didier**
Conseiller commercial, GARAGE DUCHAMP, MARGENCEL.
demeurant à MARGENCEL

- **Madame REYNAUD-REY Christelle**
Conseillère territoriale, CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE LA HAUTE SAVOIE, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD
- **Monsieur RICHARD Noel**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ
- **Madame RIESEN Michelle**
Opératrice d'assemblage, CARRIER CULOZ SA, CULOZ.
demeurant à SEYSSEL
- **Monsieur RIGGIO Pierre**
Chargé d'affaires professionnels, LYONNAISE DE BANQUE, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à SALLANCHES
- **Madame RIMBERT Christine**
Secrétaire, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARIGNIER
- **Madame ROBILLARD Marion**
Hôte(sse) vente front office, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur ROLLAND Christophe**
Chauffeur livreur, ALPAGEL ANNECY, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER
- **Monsieur ROSSET Pascal**
Responsable commercial, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC, CLUSES.
demeurant à COMBLOUX
- **Monsieur RU"PH Pascal**
Magasinier, OCP REPARTITION, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur SAILLET Pierre**
Technicien d'après vente, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SEYTHENEX
- **Monsieur SALMIER Frantz**
Chauffeur livreur, BMVIROLLE, VILLE-LA-GRAND.
demeurant à VALLEIRY
- **Madame SALVI Anne-Marie**
Animatrice commerciale, CA CONSUMER FINANCE, MASSY.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- **Monsieur SANCHOU Hugues**
Operateur nettoyage, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à FILLIÈRE

- **Madame SAPINO Marie-Pierre**
 Chef d'équipe, ONET SERVICES, EPAGNY METZ-TESSY.
 demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur SARI Pascal**
 Responsable developpement marche, EMERSON PROCESS MANAGEMENT
 SAS, CERNAY.
 demeurant à MANIGOD

- **Monsieur SILLON Jean Chrisophe**
 Responsable bureau d'etudes, CARTONNAGES DU DAUPHINE, CHAMP PRES
 FROGES (LE).
 demeurant à ANNECY

- **Monsieur SIMONETTO Olivier**
 Chef de coffre, L'IMPERIAL PALACE, ANNECY.
 demeurant à ANNECY

- **Madame STEPPE Isabelle**
 Technien méthodes, ETS PERNAT EMILE SA, MARNAZ.
 demeurant à MARIGNIER

- **Madame SUBLET Brigitte**
 Auxiliaire de vie sociale, ASS LOCALE ADMR GROS CHENE-VIERAN, ARGONAY.
 demeurant à ARGONAY

- **Monsieur SUCHEL Francois**
 Pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
 demeurant à ANNECY

- **Madame TETE Frédérique**
 Chargé méthode exploitation, AREA, BRON.
 demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- **Monsieur THABUIS Thierry**
 Responsable administratif et financier, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER,
 THYEZ.
 demeurant à CORNIER

- **Monsieur TISSOT Jean-Marc**
 Responsable design et ergonomie, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
 demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- **Monsieur TOUBIA Joseph**
 Agent de fabrication, SYNERGIE, AYSE.
 demeurant à CLUSES

- **Madame TRUTIN Rejane**
 Assistante de direction, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
 demeurant à SALLANCHES

- **Madame TURCHI Marie-Helene**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- **Monsieur VENIN Jean Marc**
Laveur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à VOUGY

- **Madame VERNEY Josette**
Technicienne experte, CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE LA HAUTE
SAVOIE, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- **Madame VEYRAT Patricia**
Assistance SG Technique, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, GRENOBLE.
demeurant à SEYNOD

- **Madame VINCENT Christiane**
Assistante de direction, TERACTION, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame VINCENT Véronique**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, EPAGNY METZ-TESSY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- **Monsieur VITTET Patrick**
Cadre pnc cg2, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à BOGEVE

- **Monsieur VOLLEREAU Sylvere**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur VOUILLOZ Herve**
Chauffeur-livreur, TRANSGOURMET OPERATIONS, BONNEVILLE.
demeurant à PASSY

- **Madame WARGNIER Gwenaëlle**
Directeur administratif et financier, ALP VERRE VALLANZASCA PAUL SA,
ANNECY.
demeurant à SEYNOD

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur AISSAOUI Kemel**
Technicien amelioration continue, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à CLUSES

- **Madame ANGELLOZ-NICOUD Sylvie**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Monsieur ARAKHSIS Brahim**
Technicien maintenance, GROUPE MAINE, PERRIGNIER.
demeurant à PERRIGNIER
- **Monsieur AVET L'OISEAU Frederic**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à GROISY
- **Madame AVEZOU Christel**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à SEVRIER
- **Monsieur BAK Rajmund**
Directeur délégué, CFAI FORMAVENIR, THYEZ.
demeurant à ONNION
- **Madame BANTEGNIE Sylvie**
Conseillère de vente parapharmacie, AUCHAN HYPERMARCHE, EPAGNY
METZ-TESSY.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur BARATHON Philippe**
Responsable du bureau d'etudes electronique, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à MARCELLAZ
- **Monsieur BARBANSON Olivier**
Chef du sce qualité sécurité et environnement, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE-
EN-FAUCIGNY.
demeurant à FILLIÈRE
- **Monsieur BEAUGE Gerard**
Directeur de magasin, MIGROS FRANCE, NEYDENS.
demeurant à LUCINGES
- **Monsieur BENAND Claude**
Chef d'exploitation, SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CHAPELLE
D'ABONDANCE ABBREVIATION SELCA, CHATEL.
demeurant à ABONDANCE
- **Monsieur BERMOND Pierre**
Cadre administratif, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à EPAGNY
- **Madame BERNOS Nathalie**
Responsable hebergement, LE HAMEAU-ALBERT 1ER, CHAMONIX-MONT-
BLANC.
demeurant à SERVOZ
- **Monsieur BESSEAS Franck**
Chargé de projet, CARRIER CULOZ SA, CULOZ.
demeurant à FILLIÈRE
- **Madame BESSON Mireille**
Operatrice controle qualite produit, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à SALES

- **Monsieur BETEND Jean-Yves**
Responsable bureau d'etudes, FONDEX, CLUSES.
demeurant à TANINGES
- **Madame BINET Dominique**
Assistante de copropriete, PV-CP GESTION EXPLOITATION, ANNECY.
demeurant à GROISY
- **Madame BONAVIGO Sylvie**
Employee de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON 1ER.
demeurant à SILLINGY
- **Monsieur BONTAZ Martial**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ
- **Monsieur BORIS Patrice**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à VOUGY
- **Monsieur BORREGO Jean-Claude**
Régleur cn, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER, THYEZ.
demeurant à SCIONZIER
- **Monsieur BOSSON Daniel**
Agent de maitrise, SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES
D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à ONNION
- **Madame BOTTALICO Evelyne**
Chef d'équipe production, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur BOUVIER BELLEVILLE Bernard**
Chef de secteur, MELITTA FRANCE, CHEZY-SUR-MARNE.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur BRIERE François**
Responsable activité administrative, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à SALES
- **Madame BRUNEAU Bernadette**
Auxiliaire de vie sociale, ASS LOCALE ADMR GROS CHENE-VIERAN, ARGONAY.
demeurant à ARGONAY
- **Madame BRUSSELLE Catherine**
Agent d atelier, AVENTICS S.A.S., BONNEVILLE.
demeurant à CLUSES
- **Monsieur BURNET Gerard**
Thq - electricien, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à VALLORCINE

- **Monsieur BUSSIÈRE Denis**
Ingénieur, THALES AVS FRANCE SAS, THONON-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur CALLOUD Jean-Marc**
Spécialiste méthodes de maintenance, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- **Monsieur CARO Laurent**
Electromecanicien, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à MURES

- **Monsieur CASCALES Michel**
Directeur régional, ORTEC ENVIRONNEMENT, THONON-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame CASSANO Maria Pia**
Technicien controleur, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- **Monsieur CASSONE Alain**
Employé, ASL DU CENTRE COMMERCIAL AUCHAN GRAND EPAGNY, EPAGNY
METZ-TESSY.
demeurant à SILLINGY

- **Monsieur CASTINEL Denis**
Magasinier cariste, PREVOST, ANNECY.
demeurant à ALLEVES

- **Madame CASTOR FONTANA Veronique**
Manager de pole activites service et production, CAISSE PRIMAIRE SECURIT
SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à SAMOENS

- **Madame CAVORET Sophie**
Maître d'hôtel, B.D.R., ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame CERVEAUX Nadège**
Agent de fabrication, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à SAINT-CERGUES

- **Monsieur CHARVIER Didier**
Technicien maintenance, REBOUL S.A.S., CHAVANOD.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE

- **Madame CHATEL Marie-Denise**
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à PRINGY

- **Madame CHAVES BALULA Patricia**
Charge de clientele, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC,
SAINT-FELIX.
demeurant à BLOYE

- **Madame CHRISTOPHEL Claude**
Assistante commerciale, PREVOST, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Monsieur COPIN Didier**
Commercial, SAMSE, GRENOBLE.
demeurant à CHOISY

- **Monsieur CORTAT Christophe**
Menuisier, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
demeurant à VACHERESSE

- **Monsieur COSTE Alain**
Chef exploitation, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Monsieur COURTOIS Frederic**
Cadre administratif, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à TALLOIRES

- **Monsieur COUTURIER Alain**
Decolleteur, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à AYSE

- **Madame CREA Claudia-Maria**
Aide régleur, LATHUILLE- HUDRY, MARNAZ.
demeurant à SCIONZIER

- **Madame DAHAN Valerie**
Conseillere commerciale en agence, HARMONIE MUTUELLE, PARIS 15.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur DALMASSO Jean-Marc**
Directeur general, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à POISY

- **Monsieur DEGRANGE Bernard**
Acheteur, FERROPEM, LA LECHERE.
demeurant à SAINT-FERREOL

- **Madame DELETRAZ Sylviane**
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur DEMOTZ Laurent**
Conducteur régleur polyvalent, CIFEAM-KMG, MARIGNY-SAINT-MARCEL.
demeurant à SALES

- **Monsieur DENERIAZ Philippe**
Employe, SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES
D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à ARACHES-LA-FRASSE

- **Monsieur DENIS Alain**
Cadre technique, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à ARGONAY

- **Madame DEVILLAZ Sylvie**
Chef de secteur comptabilite fournisseurs, COMPAGNIE DU MONT BLANC,
CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à PASSY

- **Monsieur DIAS ALVES Fernand**
Chargé viabilité sécurité, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- **Madame DUCLOZ Patricia**
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à MASSINGY

- **Monsieur DUCROUX Fabrice**
Referent technique finitions, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à VOUGY

- **Monsieur DUCROZ Serge**
Chef des pistes, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à SALLANCHES

- **Monsieur DUFOUR Laurent**
Menuisier, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
demeurant à BELLEVAUX

- **Madame DUJOUX Nathalie**
Opérateur contrôle qualité projet, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à ETREMBIERES

- **Monsieur DURET Jean-Luc**
Manager des ventes, SYSCO FRANCE SAS, ARGONAY.
demeurant à SEYNOD

- **Monsieur DUSSETIER Serge**
Responsable de bureau, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC,
ANNECY.
demeurant à LOVAGNY

- **Madame DUVAL Nathalie**
Agent de fabrication, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX

- **Madame FARAGLIA Laurence**
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à POISY

- **Madame FAUTREL Isabelle**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur FERCHICHI Messaoud**
Opérateur, ETS PERNAT EMILE SA, MARNAZ.
demeurant à SCIONZIER

- **Monsieur FERET Remy**
Opérateur de production, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à CRANVES-SALES

- **Monsieur FLAMENT Jean-Paul**
Responsable de secteur, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SEYTHENEX

- **Madame FORISSIER Forissier**
Chef secteur achats, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à PASSY

- **Monsieur FOURNIER Pierre**
Informaticien, UGITECH, UGINE.
demeurant à SEYTHENEX

- **Monsieur FOURNIER Thierry**
Chef d'équipe poseur, EPC, ANNECY.
demeurant à SALES

- **Madame FREYRE Catherine**
Technicienne qualité, CLUFIX, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- **Madame GARNIER Catherine**
Charge de projet, HARMONIE MUTUELLE FONCIERE ET LIEUX DE VIE, PARIS 15.
demeurant à CHARVONNEX

- **Madame GAROFALO Catherine**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI,
ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame GARRIDO María Del Carmé**
Vendeur conseil, COFIRHAD, ETAUX.
demeurant à AMBILLY

- **Madame GAUTRAIN Sylvie**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à SILLINGY

- **Madame GELMO Michelle**
Assistante administration des ventes, COFIRHAD, ETAUX.
demeurant à CRANVES-SALES

- **Monsieur GENESTAS Thierry**
Chef d'équipe, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à AYSE

- **Madame GERVAIS Danièle**
Assistante administrative, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à ONNION

- **Monsieur GIRARD-DEPROLET Michel**
Directeur commercial/marketing, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
demeurant à CHAPELLE-D'ABONDANCE

- **Monsieur GOUDEAU David**
Technicien sav, INDEX FRANCE SARL, BONNEVILLE.
demeurant à BOEGE

- **Monsieur GRANADOS Jean Marc**
Regleur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur GRIFFOND Fabrice**
Acheteur, MECASONIC, JUVIGNY.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- **Monsieur GRONDIN Jean-Maurice**
Agent magasin, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE, CONTAMINE-
SUR-ARVE.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

- **Monsieur GRUFFAT Jean-Marc**
Ingénieur, AVENTICS HOLDING S.A.S., BONNEVILLE.
demeurant à EPAGNY

- **Monsieur GUFFON Alain**
Decolleteur, TECHNOCONTACT, CLUSES.
demeurant à NANCY-SUR-CLUSES

- **Monsieur GUIGUET Jérôme**
Responsable qualite li, SOMFY ACTIVITES SA, CLUSES.
demeurant à AYSE

- **Monsieur GUIN Philippe**
Responsable de secteur, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur HENNEBAUT Olivier**
Magasinier administratif, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

- **Monsieur INCOGNITO Alessandro**
Decolleteur, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à ANNEMASSE

- **Madame JOET Sylvie**
Secrtaire, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur JOLIVET Franck**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ
- **Monsieur JOUANNEAUX François**
Technicien apv, CHUBB FRANCE, CERGY.
demeurant à MARIGNIER
- **Monsieur KIENNE Philippe**
Technicien d'etudes, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à ANNECY
- **Madame KRIKER Messika**
Team-leader, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à ANNEMASSE
- **Monsieur KRIKER Zorir**
Agent de fabrication, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX
- **Monsieur KROMER Jean Marc**
Employe de banque, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC,
MORZINE.
demeurant à MIEUSSY
- **Madame LANGBOUR Muriel**
Technicien administratif, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à COPPONEX
- **Madame LEGENDRE Evelyne**
Secrétaire de direction, ASS LOCALE ADMR GROS CHENE-VIERAN, ARGONAY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur LE GOUGUEC Lionel**
Regleur multi cn, D.J.C. DECOLLETAGE JEAN CORDIER, THYEZ.
demeurant à CLUSES
- **Madame LERY-GAVARD Pascale**
Gestionnaire de clientèle, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES
- **Monsieur LIEVRE Laurent**
Responsable industrialisation, PERNAT TECHNOLOGIES, SCIONZIER.
demeurant à MARNAZ
- **Monsieur LOUAZEL Patrick**
Cadre commercial, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- **Monsieur MANDALLAZ Hervé**
Chauffeur poids lourds, LA GERBE SAVOYARDE, ANNECY.
demeurant à FILLIÈRE

- **Monsieur MANESSE Bruno**
Decolleteur, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à ANNEMASSE

- **Monsieur MARSAULT Didier**
Chef magasinier responsable infrastructures, SOCIETE D'EXPLOITATION DES
REMONTEES MECANIKES D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
demeurant à TANINGES

- **Madame MAZADIER Murielle**
Logisticienne, COFIRHAD, CUSSET.
demeurant à NANGY

- **Madame MERLE Françoise**
Gestionnaire de clientèle banque privée, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE
RHONE ALPES, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur MICHOU Thierri**
Conseiller technique Expert, GARAGE DUCHAMP, VILLE-LA-GRAND.
demeurant à SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

- **Monsieur MIERMONT Philippe**
Chef d unite carrosserie, H2S ANNECY, ANNECY.
demeurant à ALEX

- **Monsieur MILLE Stephane**
Responsable de service, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à DOUSSARD

- **Monsieur MONTAGNER Laurent**
Directeur commercial, ARAVIS AUTOMOBILES, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame MORENO Matilde**
Opératrice contrôle qualité produit, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- **Monsieur MOUNERAT Gérald**
Magasinier cariste, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE,
CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- **Madame MUGNIER Christel**
Comptable, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX-LES-BAINS.
demeurant à MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT

- **Monsieur MUGNIER Gilles**
Chef d'agence, SAMSE, SILLINGY.
demeurant à CHILLY

- **Monsieur MUTIN Bruno**
Cadre technique, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur NORKIEWICZ Bruno**
Technicien de fabrication, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SEYTHENEX
- **Monsieur ODIENNE Gilles**
Cadre de banque, LYONNAISE DE BANQUE, CLUSES.
demeurant à PASSY
- **Monsieur PAGET Michel**
Mécanicien monteur tuyauteur, CIRBUS COMPRESSEURS, VALLIERES-SUR-FIER.
demeurant à SAINT-FELIX
- **Madame PALAU Sylvia**
Technicien administratif, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à DOUSSARD
- **Monsieur PASQUIER Patrick**
En charge du magasin maintenance, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à SALLANCHES
- **Madame PEPIN Josette**
Attachée de direction, ASSOC ECOLES CHRETIENNES CLUSE, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER
- **Monsieur PERRENOUD Robert**
Agent autoroutier d'entretien, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à AMANCY
- **Madame PETROD Valérie**
Gestionnaire système d'information et master data, REBOUL S.A.S.,
CHAVANOD.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur PIRAT Fabien**
Responsable administratif, DISTRICT FOOTBALL HTE SAVOIE PAYS DE GEX,
VILLE-LA-GRAND.
demeurant à BONNE
- **Monsieur POLETTI Alain**
Responsable technique et maintenance, COMPAGNIE DU MONT BLANC,
CHAMONIX-MONT-BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC
- **Monsieur POZZA Alain**
Agent de fabrication, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à GAILLARD
- **Monsieur PUGET Sylvain**
Cadre d'etudes, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à SEYTHENEX
- **Monsieur RAMOS Carlos**
Employé logistique, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- **Monsieur REGIS Pascal**
Agent de maîtrise, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à EPAGNY
- **Madame RIGAUDY Patricia**
Cadre commercial, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC,
ANNECY.
demeurant à CUVAT
- **Madame RIMBERT Christine**
Secrétaire, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARIGNIER
- **Madame ROGUET Muriele**
Gestionnaire indicateurs production société valeo dav, D A V, VETRAZ-
MONTHOUX.
demeurant à ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
- **Monsieur RONZIERE Philippe**
Agent d'exploitation, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-MONT-
BLANC.
demeurant à LES HOUCHES
- **Monsieur RUSSO Pierre**
Inspecteur patrimonial, AXA FRANCE IARD, LYON 6EME.
demeurant à SAINT-FELIX
- **Monsieur RZAIGUI Mongi**
Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARNAZ.
demeurant à SCIONZIER
- **Madame SAMBUC Monique**
Responsable equipe marche des professionnels, CAISSE D'EPARGNE ET DE
PREVOYANCE DE RHONE ALPES, LYON 3EME.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur SEFFAR Pierre**
Directeur maîtrise des risques, POLE EMPLOI, CHAVANOD.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- **Monsieur SLAIMIA Aissa**
Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARNAZ
- **Madame SOCQUET-JUGLARD Maryse**
Employée administrative et comptable, ITW SMPI, CLUSES.
demeurant à CLUSES
- **Monsieur TAGAND Laurent**
Magasinier, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE, CONTAMINE-SUR-
ARVE.
demeurant à ANNEMASSE

- **Madame TETE Frédérique**
Chargé méthode exploitation, AREA, BRON.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN
- **Monsieur THORLET Thierry**
Gestionnaire risques, BANQUE LAYDERNIER, ANNECY.
demeurant à PASSY
- **Madame TONNI Sylvie**
Responsable comptes clients, PERNAT INDUSTRIE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARNAZ
- **Madame VENDETTI Maria**
Ouvrière spécialisé, GTI ASSEMBLAGE, VILLAZ.
demeurant à ANNECY
- **Madame VERDON Valerie**
Gestionnaire recouvrement, POLE EMPLOI, CHAVANOD.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER
- **Madame VERNEY Josette**
Technicienne experte, CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE LA HAUTE
SAVOIE, ANNECY.
demeurant à EPAGNY
- **Madame VINCENT Christiane**
Assistante de direction, TERACTION, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur VOINCON Denis**
Cadre assimilé d'études, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
demeurant à ANNECY

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur BABAZ Pascal**
Ingenieur, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à FILLIÈRE
- **Monsieur BAK Rajmund**
Directeur délégué, CFAI FORMAVENIR, THYEZ.
demeurant à ONNION
- **Madame BAZZO Véronique**
Technicien niveau 4, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC,
ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE
- **Madame BENEDETTI Rita**
Responsable de secteur, OPINEL SAS, CHAMBÉRY.
demeurant à SAINT-FELIX

- **Madame BLANC Chantal Huguette**
Referent technique en comptabilite, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Monsieur BOIMOND Patrick**
Regleur, TECHNOCONTACT, CLUSES.
demeurant à SAINT-JEOIRE

- **Madame BONNAZ Bernadette**
Technicienne prestations expert, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à MASSONGY

- **Monsieur BORDIGNON Michel**
Decolleteur expert, CLUFIX, CLUSES.
demeurant à MARIGNIER

- **Monsieur BOTELHO Jean**
Coordinateur regleurs, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS

- **Monsieur BOUGUERRA Semail**
Coordinateur qualité logistique et transport en réception, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame BOUNOUR Farida**
Operatrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame BRIFFOD Viviane**
Opérateur de production, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à ANNEMASSE

- **Madame BROVEDANI Catherine**
Cadre en banque, CREDIT LYONNAIS, LYON 2EME.
demeurant à LATHUILE

- **Monsieur BUTTAY Christian**
Preparateur de travaux eiam, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à MARIN

- **Monsieur BUTTAY Marc**
Employé de banque, CAISSE REG DU CREDIT MUT SAVOIE MONT BLANC, ANNECY.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- **Madame CACHEUX Emmanuelle**
Responsable adm adj copro, FONCIA LEMANIQUE, THONON-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Madame CASSE Françoise**
 Chef de mission confirmée, SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE,
 COURBEVOIE.
 demeurant à SAINT-FELIX

- **Madame CASTELLI Corinne**
 Conseiller de clientèle particuliers, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE
 ALPES, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY.
 demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- **Madame CHAIX Brigitte**
 Technicien d'atelier cableur, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
 demeurant à EPAGNY

- **Monsieur CHAMEL Yves**
 Conducteur de téléphérique, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX-
 MONT-BLANC.
 demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- **Madame CHATAGNAT Annie**
 Operateur de production, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
 demeurant à ANNEMASSE

- **Madame CHEVALLIER Danielle**
 Hotesse de coffre, AUCHAN HYPERMARCHE, EPAGNY METZ-TESSY.
 demeurant à CRAN-GEVRIER

- **Madame CONDEVAUX Martine**
 Retraitee, CAISSE D ASSURANCE RETRAITE ET DE SANTE AU TRAVAIL RHONE
 ALPES, POISY.
 demeurant à ANNECY

- **Madame CONDO Laurence**
 Chargée relation client, U R S S A F RHONE ALPES, VENISSIEUX.
 demeurant à MARCELLAZ-ALBANAIS

- **Madame CREPY-BANFIN Patricia**
 Responsable de vente, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
 demeurant à CHATEL

- **Madame DAUNOIS Christine**
 Secrétaire, SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES
 D'ARACHES LES CARROZ, ARACHES-LA-FRASSE.
 demeurant à ARACHES-LA-FRASSE

- **Monsieur DEBART Jean-Louis**
 Technicien, GTP BIOLOGICS, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS.
 demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- **Monsieur DECOMIS Christian**
 Technicien facilities senior expert, STMICROELECTRONICS SA, SAINT-GENIS-
 POUILLY.
 demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur DE LA FUENTE Jean**
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- **Madame DELAHOUGUE Nathalie**
Coordinatrice inventaires tournants, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à VILLARD

- **Madame DELLA LUCE Philomena**
Controlleuse, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- **Monsieur DETRAZ Didier**
Opérateur machine, FAVRAT CONSTRUCTION BOIS, ORCIER.
demeurant à LYAUD

- **Madame DOMINGOS Filomène**
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à POISY

- **Monsieur DUMONT Thierry**
Cariste, SOC DES EAUX MINERALES THONON LES BAINS, THONON-LES-
BAINS.
demeurant à ALLINGES

- **Monsieur DUNIOL Alain**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à CLUSES

- **Monsieur DUNOYER Gilles**
Technicien de maintenance, CEREAL PARTNERS FRANCE, RUMILLY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- **Monsieur FOURNIER BIDOZ Pierre**
Employé de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- **Madame FOURNIER Michele**
Responsable d'unité activité service, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE
SAVOI, ANNECY.
demeurant à THYEZ

- **Monsieur FOURNIER Thierry**
Chef d'équipe poseur, EPC, ANNECY.
demeurant à SALES

- **Monsieur FROSSARD Daniel**
Responsable qualité, CUISINES MOREL SN, ALLINGES.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- **Monsieur GAILLARD Christian**
Chef d'agence, SAMSE, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS.
demeurant à ETREMBIERES

- **Monsieur GALVIN Bruno**
 Chef d'atelier, SOC DES EAUX MINERALES THONON LES BAINS, THONON-LES-BAINS.
 demeurant à FETERNES

- **Madame GALY Sylvie**
 Secrétaire, FIDUCIAL CONSULTING, COURBEVOIE.
 demeurant à ANNECY

- **Monsieur GARIN Laurent**
 Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
 demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- **Madame GARNIER Catherine**
 Charge de projet, HARMONIE MUTUELLE FONCIERE ET LIEUX DE VIE, PARIS 15.
 demeurant à CHARVONNEX

- **Madame GAY Françoise**
 Technicien ordonnancement lancement, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY.
 demeurant à AYSE

- **Madame GONCALVES Maria Isabel**
 Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
 demeurant à ANNECY

- **Madame GRANDO Christine**
 Assistante technique, BUREAU ALPES CONTROLES, AYSE.
 demeurant à CLUSES

- **Monsieur GROS Philippe**
 Agent technique d'atelier, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
 demeurant à CRUSEILLES

- **Monsieur GUL Fahrettin**
 Chef de chantier, COLAS FRANCE, SILLINGY.
 demeurant à RUMILLY

- **Madame HERNANDEZ Marie-Claire**
 Chargée adv, SOMFY ACTIVITES SA, CLUSES.
 demeurant à VOUGY

- **Monsieur HOFFMANN Eric**
 Agent logistique, TEFAL, RUMILLY.
 demeurant à RUMILLY

- **Madame HOMINAL Pascaline**
 Agent de fabrication, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
 demeurant à NANGY

- **Monsieur ILTIS Patrick**
 Directeur général, STAUBLI FAVERGES, FAVERGES-SEYTHENEX.
 demeurant à SAINT-JORIOZ

- **Monsieur INCANDELA Antonio**
Dessinateur industriel - Aide soignant, ADEQUAT 240, LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON
- **Monsieur INCOGNITO Alessandro**
Decolleteur, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à ANNEMASSE
- **Madame JARDIN Isabelle**
Comptable copropriete, FONCIA MONT BLANC, SALLANCHES.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC
- **Monsieur JEANDIDIER Herve**
Technicien developpement, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à ANNECY
- **Madame KOWECKA Christine**
Assistante direction, THALES AVS FRANCE SAS, THONON-LES-BAINS.
demeurant à LYAUD
- **Madame LACROIX Ghislaine**
Employe de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON 1ER.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur LACROIX Patrick**
Rebobineur massicotier expert, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS
- **Monsieur LAVOREL Dominique**
Chauffeur livreur, MAURIS BOIS, ARGONAY.
demeurant à CHAVANOD
- **Madame LECARDONNEL Véronique**
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur LENFANT Eric**
Métérologue, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
- **Madame LERY-GAVARD Pascale**
Gestionnaire de clientèle, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES
- **Monsieur MARTIN Anthony**
Commercial, REXEL FRANCE SAS, VILLEURBANNE.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Madame MARTI NICOLE Nicole**
Secrétaire administrative cse, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à BONNE
- **Monsieur MELAIKI Aissa**
Régleur, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARIGNIER

- **Madame MERMIER Maria**
Hotesse. de caisse principale, AUCHAN HYPERMARCHE, EPAGNY METZ-
TESSY.
demeurant à FRANGY
- **Madame MESMIN Corinne**
Chargee de gestion, EUREX - FIDUCIAIRE EUROPEENNE, ANNECY.
demeurant à SILLINGY
- **Monsieur MORISSET Pascal**
Responsable de service activite gdr, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL HTE
SAVOI, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- **Monsieur MORLEVAT Thierry**
Decolleteur, POPPE+POTTHOFF FRANCE, SCIONZIER.
demeurant à MARIGNIER
- **Monsieur MOUNERAT Gérald**
Magasinier cariste, PARKER HANNIFIN MANUFACTURING FRANCE,
CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON
- **Monsieur MUGNIER Jacques**
Boucher charcutier, GROUPE BIGARD, CUISEAUX.
demeurant à AMANCY
- **Monsieur NAPOLETANO Sylvestre**
Conseiller patrimonial, DEPARTEMENT DE LA SAVOIE, CHAMBÉRY.
demeurant à FAVERGES
- **Monsieur PASIN Francois**
Decolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ
- **Monsieur PELAMATTI Patrick**
Chef d'agence, SAMSE, VILLE-LA-GRAND.
demeurant à CERNEX
- **Madame PERNOUD Marie-Claude**
Responsable de clientele, EUREX - FIDUCIAIRE EUROPEENNE, ANNECY.
demeurant à RUMILLY
- **Monsieur PERRENOUD Robert**
Agent autoroutier d'entretien, CONCES FRANC CONST EXPL TUNNEL MONT
BLANC, BONNEVILLE.
demeurant à AMANCY
- **Madame PFHURTER Josiane**
Employée, PRECIALP TECHNOLOGY, AYSE.
demeurant à MARIGNIER

- **Madame PIERRAT Consuelo**
Gestionnaire appui à la relation de services, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à SALLANCHES
- **Monsieur PITTION Gilles**
Technicien de laboratoire en électronique, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à SCIEZ
- **Monsieur PRICAZ Thierry**
Electromecanicien, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD
- **Monsieur REVOL Serge**
Ouvrier usine, SOC DES EAUX MINERALES THONON LES BAINS, THONON-LES-
BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- **Monsieur RICHARD Didier**
Rebobineur massicotier expert, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à MARIN
- **Madame RIMBERT Christine**
Secrétaire, ETS PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à MARIGNIER
- **Monsieur ROUCHY Pascal**
Superviseur de production, FAERCH ANNECY, EPAGNY METZ TESSY.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD
- **Monsieur ROUPIOZ Jean-Noël**
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE, ANNECY.
demeurant à BOUSSY
- **Madame RUIZ (EX BENEDETTI) Christine**
Technicien informatique, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à REIGNIER-ESERY
- **Monsieur SAGE Gilles**
Employe de banque, BANQUE LAYDERNIER, ANNECY.
demeurant à PRINGY
- **Madame SCOTTON Edith**
Delegue de l'assurance maladie referent, CAISSE PRIMAIRE SECURIT SOCIAL
HTE SAVOI, ANNECY.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE
- **Madame SIGNIFREDI Pascale**
Employée, AESIO MUTUELLE, PARIS 8.
demeurant à QUINTAL
- **Monsieur SIMONNEAU Eric**
Assistant sécurité trafic, SOC GEST TUNNEL MONT BLANC, CHAMONIX-
MONT-BLANC.
demeurant à PASSY

- **Madame SOCQUET-JUGLARD Maryse**
Employée administrative et comptable, ITW SMPI, CLUSES.
demeurant à CLUSES
- **Monsieur STEINKAMP Eric**
Conducteur de travaux, SOC GEST TUNNEL MONT BLANC, CHAMONIX-
MONT-BLANC.
demeurant à PASSY
- **Monsieur TARDY Laurent**
Technicien de contrôle, DASSAULT AVIATION, ARGONAY.
demeurant à ARGONAY
- **Madame TETE Frédérique**
Chargé méthode exploitation, AREA, BRON.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN
- **Monsieur TRABICHET Gerard**
Magasinier approvisionneur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à PUBLIER
- **Madame VULIN Pascale**
Analyste inventaires, D A V, VETRAZ-MONTHOUX.
demeurant à LE SAPPEY
- **Monsieur VULLIEZ Albert**
Responsable maintenance, SAEM SPORTS ET TOURISME, CHATEL.
demeurant à CHATEL
- **Madame ZANIN Annie**
Secrétaire, SECAM, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

Article 5: Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,

 Yves LE BRETON

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-13-00005

arrêté n°PREF-DCI-BCAR-2022-0755 du 13
décembre 2022 autorisant la création et la mise
en service d'une plateforme commerciale pour
montgolfière, sur le territoire de la commune de
Chilly



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général,

Le préfet

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2022-0755 du 13 décembre 2022
Autorisant la création et la mise en service d'une plate-forme commerciale
pour montgolfière, sur le territoire de la commune de Chilly

VU le Code de l'aviation civile et notamment ses articles R 132.1 et D 132.10 ;

VU le Code des Douanes et notamment les articles 78 et 118 ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de monsieur. Yves Le Breton, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté interministériel du 20 février 1986 fixant les conditions dans lesquelles les aérostats non dirigeables peuvent atterrir et décoller ailleurs que sur un aérodrome ;

VU la demande présentée le 28 octobre 2022, par madame Laure de Coligny pour le compte de la société « Les montgolfières du Mont-Blanc, en vue d'obtenir l'autorisation de créer et de mettre en service une plate-forme commerciale de décollage de montgolfière sur le territoire de la commune de Chilly ;

VU le dossier annexé à la demande comportant l'accord du propriétaire du site d'envol ;

VU les avis émis par :

- Madame lla directrice de l'aviation civile centre-est, le 14 novembre 2022 ;
- Monsieur le colonel, sous-directeur régional de la circulation aérienne militaire Sud, le 17 novembre 2022 ;
- Monsieur le directeur zonal de la police aux frontières sud-est, le 27 novembre 2022 ;
- Monsieur le directeur régional des douanes et droits indirects du Léman, le 30 novembre 2022 ;
- Monsieur le maire de Chilly, le 1^{er} décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT que l'aire d'envol projetée ne présente pas de contrainte liée à l'insertion dans l'espace aérien ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : pref-aerien@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Madame Laure de Coligny, représentant la société « Montgolfières du Mont-Blanc » est autorisée à créer et à mettre en service une plate-forme de décollage de montgolfière sur la commune de Chilly, sur la parcelle cadastrée YE 025, sise route des Grands Prés, 74270 Chilly.

La présente autorisation, délivrée à titre précaire et révocable, est relative aux seuls ballons libres à air chaud. Elle prend effet à la date de signature du présent arrêté pour une durée de deux ans renouvelables.

ARTICLE 2 : Cette plate-forme, dont les coordonnées géographiques sont 45°59'49.12" N, 005° 58' 24.54" E, sera utilisée exclusivement par madame Laure de Coligny, et les aéronautes autorisés par celle-ci, conformément à l'accord donné par monsieur Jacques Revillard en sa qualité de propriétaire du terrain d'assiette.

Aucun stockage permanent, ni même temporaire, de gaz, sous quelque forme que ce soit, ne sera autorisée sur la plate-forme ou dans son environnement.

ARTICLE 3 : Lors de chaque utilisation de celui-ci, les accès au site seront neutralisés et tout public en sera évacué. Des panneaux « Danger – vol de Ballons » seront alors placés aux points de pénétration possible, signalant au public l'existence de cette plateforme.

ARTICLE 4 : Avant toute utilisation de la plateforme, la créatrice s'assurera que l'air de mise en ascension soit dégagée de tout obstacle au sol ou aérien.

ARTICLE 5 : La plate-forme sera exploitée sous la pleine responsabilité des pilotes à qui il appartiendra de s'assurer :

- ✓ du respect de la réglementation en vigueur ;
- ✓ de l'adéquation des caractéristiques de la plateforme et de son environnement aux aérostats utilisés ;
- ✓ de la sécurité des opérations envisagées pour les personnes transportées, pour eux-mêmes et pour les personnes au sol.

L'attention des pilotes devra être appelée sur la présence à proximité de la zone réglementée LF-R 185 « Sacconges » (surface/6000ft ASML), et de l'obligation de contourner cette dernière lorsque celle-ci est activée.

ARTICLE 6 : Il est interdit d'utiliser la plate-forme pour effectuer des vols à destination ou en provenance de pays n'appartenant pas à l'Union européenne et à l'Espace Schengen.

ARTICLE 7 : Les agents chargés du contrôle de la plate-forme, les agents appartenant aux services chargés du contrôle des frontières, les agents des douanes, les agents de la force publique auront libre accès à tout moment à la plate-forme et à ses dépendances. Toutes facilités leur seront réservées pour l'accomplissement de leur tâche.

ARTICLE 8 : La créatrice de la plateforme devra porter sans délai à la connaissance de la direction zonale de la police aux frontières sud-est, 215 rue André Philip, 69003 Lyon (téléphone : 04.72.84.25.16, courriel : dcpaf-bpa@interieur.gouv.fr), tout incident ou accident survenant sur le site.

ARTICLE 9 : Toute manifestation aérienne au sens de l'arrêté interministériel du 10 novembre 2021 (ou des textes le remplaçant) demeure soumise à autorisation préfectorale expresse.

ARTICLE 10 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, monsieur le maire de Chilly, madame la directrice régionale de l'aviation civile centre-est, monsieur le directeur zonal de la police aux frontières sud-est, monsieur le directeur régional des douanes et droits indirects du Léman, monsieur le colonel, sous-directeur régional de la circulation aérienne militaire Sud et monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à madame Laure de Coligny, créatrice de la plateforme.

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Thomas FAUCONNIER

Voies et délais de recours :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 et suivant du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte, d'un recours hiérarchique auprès du supérieur hiérarchique et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification, soit par courrier postal, soit par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site internet www.telerecours.fr.

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-12-20-00006

Arrêté du 20 décembre 2022 portant dissolution
du GIP SPIE74



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations avec les
collectivités locales**

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le

20 DEC. 2022

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° PREF/DRCL/BCLB-2022-0036

portant dissolution du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie »

- VU** la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 modifiée de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment ses articles 116 et 117 ;
- VU** le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 modifié relatif aux groupements d'intérêt public ;
- VU** l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012, modifié relatif aux groupements d'intérêt public ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2021-0004 du 27 janvier 2021 approuvant la convention constitutive du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie »
- VU** la convention constitutive du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie »
- VU** les délibérations du 15 septembre 2022 et du 2 décembre 2022 par lesquelles l'assemblée générale du GIP « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie » s'est prononcée en faveur de la dissolution du GIP et a validé les conditions de sa liquidation ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : prenom.nom@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr>

1/2

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



CONSIDERANT que les conditions de liquidation prévues par les textes susvisés sont remplies ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie ;

ARRÊTE

Article 1 : Est prononcée la dissolution du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie ».

Article 2 : Les conditions de liquidation du GIP sont celles fixées par la délibération de l'assemblée générale du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie » du 2 décembre 2022, annexée au présent arrêté.

Article 3 :

- M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie,
- Mme la directrice départementale des finances publiques de la Haute-Savoie,
- M. le président du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie »,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie et rendu disponible sous forme électronique sur le site internet du groupement ou, à défaut, sur celui de l'un de ses membres.

Le préfet,



Yves LE BRETON

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivant du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte, d'un recours hiérarchique auprès du supérieur hiérarchique et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

DÉLIBÉRATION_SPIE74_2022-012

Assemblée Générale de clôture du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi
de Haute-Savoie

02 décembre 2022

OBJET : LIQUIDATION DU GIP SPIE74

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LIQUIDATION ; APPROBATION DU COMPTE DE
GESTION DE LIQUIDATION ; FIN DU MANDAT DE L'ORDONNATEUR ET DU COMPTABLE ; QUITUS
A L'ORDONNATEUR ; CONSTAT DE LA CLOTURE DE LA LIQUIDATION.**

VOTE INDIVIDUEL

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

14 DEC. 2022

ARRIVEE
5

Présent(e)s	
Collège de l'Etat et du Département	M. Martial SADDIER Mme Estelle BOUCHET Mme Chrystèle MARTINEZ Mme Marion BOUTELOUP-MASSOT Mme Danièle BUREL
Collège des autres personnes morales de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public	M. Michel DEBERNARDY Mme Flavie VERCOUTERE Mme Marion SANDRE M. Jean-Paul GUIGNARDAT Mme Dominique LACHENAL
Collège du secteur privé	M. André FALCOMATA
Représenté(e)s	
Collège de l'Etat et du Département	M. Yves LE BRETON représenté par M. Thomas FAUCONNIER Mme FIARD représentée par M. François GAUDIN M. VALLI représenté par Mme DESCHAMPS Mme VENNER Laetitia représentée par Mr GAUDIN (pouvoir)
Collège des autres personnes morales de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public	
Collège du secteur privé	
Absent(e)s / excusé(e)s	
Collège de l'Etat et du Département	Mme Agnès GAY Mme Marie Antoinette METRAL
Collège des autres personnes morales de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public	M. André BOUCHET
Collège du secteur privé	

Visas

Vu le décret n° 2019-1363 du 16 décembre 2019 relatif à la déconcentration de décisions en matière de groupements d'intérêt public ;

Vu la délibération n° CP-2020-0476 du 06 juillet 2020 approuvant la convention de financement relative à l'expérimentation du Service Public de l'Insertion en Haute-Savoie ;

Vu la délibération n°2021-0062 du 11 janvier 2021 relative à l'approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public service public de l'insertion et de l'emploi et à l'attribution d'une subvention pour le fonctionnement du GIP

Vu l'arrêté n° PREF/DRCL/BCLB-2021-0005 du 27 janvier 2021 portant nomination des membres du collège des représentants de l'Etat : préfecture de la Haute-Savoie et direction départementale de la cohésion sociale à l'Assemblée générale du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie ».

Vu l'arrêté n° PREF/DRCL/BCLB-2021-0004 du 27 janvier 2021 approuvant la convention constitutive du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie »

Vu l'arrêté n° PREF/DRCL/BCLB-2021-0014 du 12 avril 2021 portant modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie » et modification de l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCLB-2021-0005 du 27 janvier 2021 portant nomination des membres du collège des représentants de l'Etat : préfecture de la Haute-Savoie et direction départementale de la cohésion sociale à l'Assemblée Générale du Groupement d'intérêt public « service public de l'insertion et de l'emploi de la Haute-Savoie » à la suite de la création de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

Vu l'instruction n° DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/SD PAE/2020/28 du 12 février 2020 relative à la poursuite de la mise en œuvre territoriale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté notamment dans son volet « contractualisation d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi » ;

Vu l'appel à projets pour l'expérimentation territoriale d'un service public de l'insertion 2019-2021 du Ministère du Travail et de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté ;

Vu l'assemblée générale constitutive du GIP SPIE74 du 05 mai 2021 ;

Vu la séance du Conseil Départemental n° CD_2021_048 du 26 juillet 2021 ;

Vu la délibération « installation des représentants des membres de l'AG » n° 2021-001 du SPIE74 ;

Vu la délibération « élections au sein du Conseil d'Administration du SPIE74 » n° 2021-002 du SPIE74 ;

Vu la délibération « nomination du directeur du GIP SPIE74 » n° 2022-008 du SPIE74.

Vu la délibération « approbation de la convention de financement 2022 liant le Conseil Départemental au GIP pour l'expérimentation territoriale d'un service public de l'insertion et de l'emploi » n° 2022-009 du SPIE74.

Vu la délibération « approbation du compte de gestion 2021 » n° 2022-010 du SPIE74.

Vu la délibération « dissolution du GIP 74, modalités de liquidation, nomination du liquidateur » n° 2022-011 du SPIE74.

Exposé des motifs

Les visas ci-avant ayant été rappelés, Monsieur le Président expose les éléments suivants :

Lors de la dernière réunion de l'Assemblée Générale du GIP SPIE74 qui s'est tenue le 15 septembre dernier, il a été décidé de dissoudre le groupement d'intérêt public (GIP) à la date du 30 septembre 2022 et d'ouvrir une phase de liquidation de 3 mois à compter du 1^{er} octobre, et ce pour assurer une liquidation du GIP avant la fin d'année 2022.

Dans ce cadre le Directeur du GIP, Ordonnateur, et Mme le Comptable public, désignée comme comptable publique pour la liquidation, ont procédé à l'ensemble des opérations comptables visant à apurer les dettes et recouvrer les créances du GIP.

L'ensemble des opérations d'ordonnancement et de paiement ayant été réalisés dans les délais impartis, figurent en pièce jointe le compte de gestion 2022 de la liquidation produit par Madame le Comptable public et le compte administratif 2022 de la liquidation produit par l'Ordonnateur, qui sont concordants.

Ils font apparaître des résultats cumulés nuls (+ 8 749,21 € en 2021 et - 8 749,21 € au 30 septembre 2022).

L'AG du SPIE,
Après en avoir délibéré ,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif de la liquidation et le compte de gestion de la liquidation à la date de dissolution du GIP soit au 30 septembre 2022, dont les résultats sont concordants,

AUTORISE à l'unanimité, l'Ordonnateur à signer le Compte administratif de la liquidation et le compte de gestion de la liquidation,

DECHARGE à l'unanimité, l'Ordonnateur et Madame le Comptable public de leurs mandats respectifs dans le cadre de la liquidation.

DONNE à l'unanimité, quitus de gestion au liquidateur et à Madame le Comptable public.

CONSTATE à l'unanimité, la clôture de la liquidation du GIP dont les résultats sont nuls.

Ainsi fait et délibéré,
Le 02 décembre 2022
Le Président du GIP SPIE74
Monsieur Martial SADDIER

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

14 DEC. 2022

ARRIVEE
5

84_MNC_Mission nationale de contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale
(antenne interrégionale de Lyon)

74-2022-10-11-00010

Arrêté n° 110-2022 du 11 octobre 2022 portant
modification de la composition du Conseil
Départemental de la Haute-Savoie au sein du
conseil d'administration de l'Union de
Recouvrement des cotisations de sécurité sociale
et d'allocations familiales Rhône-Alpes



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de la sécurité sociale**

Mission Nationale de Contrôle
Et d'audit des organismes
De sécurité sociale
Antenne de Lyon

ARRETE n° 110 - 2022 du 11 octobre 2022

**portant modification de la composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
au sein du conseil d'administration
de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des
finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code la sécurité sociale et notamment les articles R. 121-5 à R. 121-7, D. 213-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté n° 23-2022 du 23 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'URSSAF Rhône-Alpes ;

Vu les arrêtés modificatifs n° 80-2022 et 94-2022,

Vu la proposition de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) en date du 10 octobre 2022.

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'URSSAF Rhône-Alpes est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des travailleurs indépendants désignés par la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) et sur demande de celle-ci :

- Le siège occupé par M. COURTIAL Sébastien, suppléant, est déclaré vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Haute-Savoie.

Fait à Lyon, le 11 octobre 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie,
des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
Chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

84_MNC_Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
(antenne interrégionale de Lyon)

74-2022-07-19-00011

Arrêté n° 80-2022 du 19 juillet 2022 portant
modification de la composition du Conseil
Départemental de la Haute-Savoie au sein du
conseil d'administration de l'Union de
Recouvrement des cotisations de sécurité sociale
et d'allocations familiales Rhône-Alpes



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de la sécurité sociale**

Mission Nationale de Contrôle
Et d'audit des organismes
De sécurité sociale
Antenne de Lyon

ARRETE n° 80 - 2022 du 19 juillet 2022

**portant modification de la composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
au sein du conseil d'administration
de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des
finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code la sécurité sociale et notamment les articles R. 121-5 à R. 121-7, D. 213-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 23-2022 du 23 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'URSSAF Rhône-Alpes,

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail (CGT) en date du 10 juin 2022,

ARRÊTENT

Article 1

La composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'URSSAF Rhône-Alpes est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Générale du Travail (CGT) :

- M. SEGAUD Patrice est nommé en tant que titulaire sur siège vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Haute-Savoie.

Fait à Lyon, le 19 juillet 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation,

La Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale



Cécile RUSSIER

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie,
des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
Chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation,

La Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale



Cécile RUSSIER

84_MNC_Mission nationale de contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale
(antenne interrégionale de Lyon)

74-2022-07-19-00012

Arrêté n° 81-2022 du 19 juillet 2022 portant
modification de la composition du conseil de la
caisse primaire d'assurance maladie de la
Haute-Savoie



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
de la sécurité sociale**

Mission Nationale de Contrôle
Et d'audit des organismes
De sécurité sociale
Antenne de Lyon

ARRETE n° 81 - 2022 du 19 juillet 2022

**portant modification de la composition du conseil
de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Savoie**

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 46-2022 du 2 mai 2022 portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Savoie,

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail en date du 16 juin 2022,

A R R Ê T E

Article 1

La composition du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Générale du Travail (CGT) :

- Mme GOLLINET Edwige est nommée en tant que suppléante sur siège vacant.

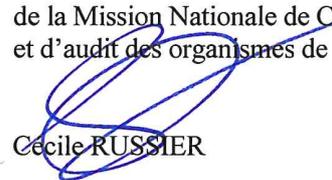
Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Haute-Savoie.

Fait à Lyon, le 19 juillet 2022

La ministre de la santé et de la prévention,
Pour la ministre et par délégation,

La cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale


Cécile RUSSIER

84_MNC_Mission nationale de contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale
(antenne interrégionale de Lyon)

74-2022-07-19-00013

Arrêté n° 82-2022 du 19 juillet 2022 portant
modification de la composition du conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations
Familiales de la Haute-Savoie

ARRETE n° 82 - 2022 du 19 juillet 2022

**Portant modification de la composition du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes
handicapées,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 10-2022 du 14 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie,

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail en date des 17 et 20 mai 2022,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des assurés sociaux désignés par la Confédération Générale du Travail (CGT) :

- M. MOLLIEX Claude est nommé en tant que titulaire sur siège vacant,
- M. DECAESTECKER Benoît est nommé en tant que suppléant sur siège vacant.

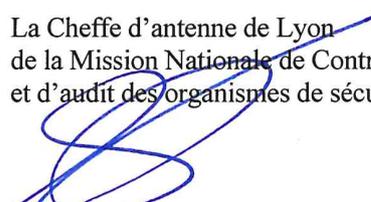
Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Haute Savoie.

Fait à Lyon, le 19 juillet 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation,

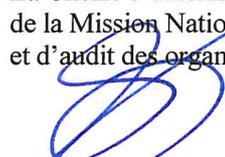
La Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale



Cécile RUSSIER

Le ministre des solidarités, de l'autonomie
Et des personnes handicapées,
Pour le ministre et par délégation,

La Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale



Cécile RUSSIER

84_MNC_Mission nationale de contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale
(antenne interrégionale de Lyon)

74-2022-09-08-00002

Arrêté n° 94-2022 du 8 septembre 2022 portant
modification de la composition du Conseil
Départemental de la Haute-Savoie au sein du
conseil d'administration de l'Union de
Recouvrement des cotisations de sécurité sociale
et d'allocations familiales Rhône-Alpes

ARRETE n° 94 - 2022 du 8 septembre 2022

**portant modification de la composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
au sein du conseil d'administration
de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des
finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,**

Vu le code la sécurité sociale et notamment les articles R. 121-5 à R. 121-7, D. 213-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Vu l'arrêté n° 23-2022 du 23 mars 2022 portant nomination des membres du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'URSSAF Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté modificatif n° 80-2022 du 19 juillet 2022,

Vu la proposition de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) en date du 1^{er} septembre 2022,

A R R Ê T E N T

Article 1

La composition du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au sein du conseil d'administration de l'URSSAF Rhône-Alpes est modifiée comme suit :

Parmi les représentants des travailleurs indépendants désignés par la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :

- Mme SOLI Alexandra est nommée en tant que titulaire sur siège vacant.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département de la Haute-Savoie.

Fait à Lyon, le 8 septembre 2022

Le ministre de la santé et de la prévention,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie,
des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
Chargé des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation,

Pour la Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale
l'Adjoint,



Geoffrey HERY